

L'AER Action

ASSOCIATION DES EMPLOYÉS RETRAITÉS DE LA VILLE DE MONTRÉAL



Poste publications / Numéro de convention 40010130

**26^E FÊTE
PLEIN AIR**
- Page 24 -



LES TERRASSES DE LA RUE SAINT-DENIS!

L'été à Montréal, la rue Saint-Denis se transforme en un véritable hub de terrasses, où chaque établissement reflète la passion et le dévouement de ses propriétaires. Que vous cherchiez à savourer un bon repas, prendre un verre entre amis ou célébrer une occasion spéciale, cette rue emblématique a tout pour plaire avec une offre variée de restaurants, cafés et bars, proposant des cuisines du monde et des ambiances pour toutes les occasions.

Source : <https://www.rue-saint-denis.com/post/d%C3%A9couvrez-les-terrasses-de-la-rue-saint-denis>

Quoi de mieux que de profiter d'une terrasse au soleil à Montréal?

Trouver une terrasse est toujours facile dans le Quartier latin. Elles sont situées en majorité sur les rues Saint-Denis, Émery et Ontario. Accessibles via le métro (Berri-UQÀM ou Sherbrooke) ou les pistes cyclables sur les rues Ontario et Berri. Il y a 2000 places de stationnement souterrain également.

Source : <https://quartierlatin.ca/quoi-faire/terrasses-2025>

SOMMAIRE

MESSAGE DU PRÉSIDENT	3
BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES	4
FADOQ – ADHÉSION ET RENOUVELLEMENT	4
NOS CAISSES DE RETRAITE	5
ASSURANCE COLLECTIVE	6-19
PARLONS LECTURE	7
MOTS CROISÉS	8
DÎNERS-RENCONTRES MENSUELS	8
CINÉMA D'HIER	9
HISTOIRE ET RACINES	10-11-12
PLANIFICATION FINANCIÈRE	13
LES GRANDS EXPLORATEURS	14-15
RÉSEAU FADOQ	16
LES RÉSIDENCES TERRASSES VERSAILLES	17
À LA MÉMOIRE DE NOS RETRAITÉS DÉCÉDÉS	18
ASSURANCE AUTO-HABITATION	20
STYLE DE VIE EN RÉSIDENCE	21
VOTRE SÉCURITÉ FINANCIÈRE	22
LA SANTÉ DES YEUX	23
RABAIS ET PRIVILÈGES	25

VOYAGES ET LOISIRS

26 ^e FÊTE PLEIN AIR AU PARC NICOLAS-TILLEMONT	24
SOUPER FONDUES ET KARAOKÉ	25
MÉCHOUI ESTIVAL AU CHALET DU RUISSEAU	25
3 ^e SOIRÉE PÂTES ET MUSIQUE	26
SOUPER PÉRUVIEN AU RESTAURANT BARRANCO	27
ELLES AU CABARET DU CASINO DE MONTRÉAL	27

Revue officielle de l'Association des employés retraités de la Ville de Montréal Inc. Les textes publiés dans cette revue n'engagent que leur auteur. Tous les membres qui désirent participer à la rédaction de **L'AER-ACTION** sont les bienvenus. Toute reproduction, traduction et diffusion des textes est autorisée à la condition de citer la source.

Vol. 39 No 2 – Été 2025

Tirage 2150

Dépôt légal

Bibliothèque nationale du Québec

Bibliothèque nationale du Canada

ISSN-1192-8913

Numéro de convention : 40010130

DIRECTEUR

Jacques Guilmain

COMITÉ DE RÉVISION

Richard Gervais, superviseur

Nicole Garneau

COLLABORATEURS

Claude Beaudet

Christian Bisson

Elisabeth Brewer

Diane Charest

André Chouinard

Mariette Éthier-Morand

Annette Frantz

Michel Gariépy

Richard Gervais

Mathieu Houle

Roger Lagacé

Roland Léger

Eleana Morelli

Lise Perrault

Frantz D. Pierre-Louis

Claudette St-Germain

GRAPHISME

Optimum Graphiques

SIÈGE SOCIAL

791, rue Jarry Est, Montréal
(Québec) H2P 1W3

Tél.: 514 272-0818

Courriel : aer@bellnet.ca

Internet : www.aerm.org

 facebook.com/aerm.org

HEURES D'ACCUEIL

**MARDI AU JEUDI
DE 9 H À 15 H**

Fermé du 18 juillet au 4 août incl.

N.B. : Avant de vous présenter au bureau, assurez-vous qu'il est ouvert en téléphonant au 514 272-0818.



LES COMMUNICATIONS À L'AER, TOUJOURS AU CŒUR DE L'ACTION

Le succès d'une organisation passe par sa capacité à communiquer avec ses membres.

Dès ses débuts, l'Association a pu bénéficier d'un espace dans le Col Blanc, la revue du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal, pour informer ses membres de l'évolution des dossiers en marche. Dans l'édition de mars 1968, les membres sont informés qu'un Comité de Téléphone est mis sur pied avec objectif de centraliser toutes les nouvelles importantes concernant les retraités. Ceux-ci sont invités à informer ce comité de tout événement heureux ou malheureux les concernant : voyages, nominations, maladie, décès, etc.

En septembre 1986, l'AER distribue à ses membres son premier numéro du BULLETIN D'INFORMATION. Au tout début, ce journal d'information apportait, trois ou quatre fois par année, des nouvelles d'intérêts général et particulier sur les activités de l'Association et de ses membres. Les responsables « voulaient faire de ce mode de communication un outil de rapprochement entre les membres d'une part, mais aussi un organe de diffusion des services nombreux et variés qui peuvent vous être offerts ».

Dès sa 3^e parution, il est devenu le BULLETIN DE L'AER, journal officiel de l'Association des employés retraités de la Ville de Montréal et de la Communauté urbaine de Montréal.

Depuis, le BULLETIN DE L'AER de quatre pages est devenu en 1988 l'AER ACTION qui peut nécessiter jusqu'à trente-deux pages pour pouvoir y présenter toute l'information fournie par son équipe de rédacteurs et de chroniqueurs.

Durant toutes ces années, plusieurs dizaines de collaborateurs ont su en garder l'intérêt et l'excellence par des textes et des photos réussissant à renseigner les membres sur des dossiers, des faits, des activités et des événements qui ont eu cours.

En 39 ans d'existence de la revue, plusieurs dossiers d'intérêt général, principalement reliés aux régimes de retraite, y sont exposés et des suivis réguliers de ces dossiers vous sont acheminés par son intermédiaire.

En plus des quatre parutions annuelles durant ces 39 ans, quatre numéros spéciaux concernant des dossiers marquants ont été édités et distribués aux membres :

- Régime facultatif d'assurance-maladie (1990);
- Mémoire à la Ville de Montréal « les retraités d'avant 1983 » (2003);
- Sondage AER (2004);
- Projet de loi 195 : Loi modifiant la loi sur les régimes complémentaires de retraite (2005).

La qualité de la revue ne peut pas être complète sans s'assurer de l'utilisation respectueuse de la langue française. Pour s'assurer de cette qualité de la langue, un comité de révision scrute tous les textes.

Préoccupée par la protection de l'environnement et par l'empreinte écologique que la production de notre revue pouvait laisser, l'Association propose aux membres de recevoir la revue par courriel plutôt qu'en format papier par la poste. Dans sa version PDF, tous les hyperliens inclus dans les textes sont opérationnels; ainsi, les lecteurs peuvent accéder directement à la page Internet souhaitée. Plus de 400 membres bénéficient de cette nouvelle option, disponible depuis l'édition de l'été 2016.

SITE WEB www.aerm.org

L'AER ACTION est assurément la plus belle et la plus complète revue que reçoivent les retraités de la Ville de Montréal. Or, la distribution trimestrielle de la revue ne permet pas aux dirigeants et aux responsables d'activités de l'Association de transmettre rapidement de l'information d'appoint à ses membres.

Au début des années 2000, un site WEB a été développé. Depuis, l'amélioration constante de sa présentation ainsi que sa mise à jour sont maintenues. Grâce au site WEB, les membres de l'Association peuvent compter sur un outil de communication rapide et ponctuel pour les maintenir bien informés. Le contenu du site est constamment renouvelé par les dirigeants de l'Association et chacun des responsables des comités et des multiples activités organisées pour ses membres.

Le site WEB a été complètement reconstruit en 2023 en utilisant les nouvelles technologies de conception des sites. Il est accessible et très convivial, autant sur votre ordinateur, votre tablette que votre cellulaire.

Vous pouvez y retrouver toutes les informations pertinentes.

COURRIEL ET INFOLETTRE aer@bellnet.ca

Nous sommes à l'ère des communications instantanées et l'AER met tout en œuvre pour suivre cette évolution rapide et fascinante. Les dirigeants mettent beaucoup d'effort pour fournir le plus d'information pertinente et le plus rapidement possible à ses membres. Le courriel et l'infolettre permettent de communiquer cette information rapidement à plus de 1400 membres qui ont fourni leur adresse courriel à l'Association.

Tous ces canaux de communication ont été développés pour permettre aux dirigeants et responsables de l'AER de vous informer rapidement et efficacement de l'évolution des dossiers en cours et du déroulement des activités organisées à l'Association.

L'AER une association au service de ses membres.

Source : « L'Association des employés retraités de la Ville de Montréal : Cahier souvenir – 50 ans – 1968-2018 (disponible sur le site web) www.aerm.org

Bienvenue aux NOUVEAUX MEMBRES

BELLEVILLE Maryse,
chef de section, Affaires juridiques

HEURES D'ACCUEIL

Les bénévoles de l'Association et principalement de la Direction générale se font un plaisir et un devoir de répondre avec diligence aux demandes de ses membres.

Prenez note que le bureau est présentement ouvert
du mardi au jeudi, de 9 h à 15 h.

Fermé du vendredi 18 juillet au lundi 4 août incl.

N.B. : Avant de vous présenter au bureau, assurez-vous qu'il est ouvert en téléphonant au 514 272-0818.

Pour obtenir les informations dans les meilleurs délais, communiquez avec nous, **par téléphone au 514 272-0818**, ou par courriel aer@bellnet.ca.

Nous vous suggérons également de consulter régulièrement notre site web : www.aervm.org et notre page Facebook : www.facebook.com/aervm.org

NOUS INFORMER DE LA DATE DU DÉCÈS

Si vous êtes l'époux ou le conjoint de fait d'un membre de l'Association des employés retraités de la Ville de Montréal décédé, ou le liquidateur de la succession d'un proche décédé qui était membre de l'AER, il est important de communiquer avec nous le plus rapidement possible par téléphone au 514 272-0818 ou par courriel au : aer@bellnet.ca.



VOUS DÉMÉNAGEZ ? OU VOUS CHANGEZ VOTRE ADRESSE COURRIEL ?

Informez-nous sans délai !

Afin de continuer à recevoir votre revue *l'AER-Action*, toutes correspondances, courriers électroniques et infolettres de votre association, veuillez nous aviser de votre changement d'adresse postale ou d'adresse courriel le plus tôt possible par téléphone au **514 272-0818** ou par courriel au aer@bellnet.ca.

fadoq

À TOUS CEUX ET CELLES QUI DÉSIRENT ADHÉRER OU RENOUELER LEUR CARTE DE MEMBRE DE LA FADOQ À UN PRIX PRÉFÉRENTIEL POUR NOS MEMBRES.

ADHÉSION

Dans le cas d'une demande d'adhésion, veuillez transmettre celle-ci à nos bureaux, accompagnée d'un chèque de 21 \$ (au nom de AER-VM) ainsi que les renseignements suivants : nom et prénom, adresse et date de naissance. Vous nous confirmez le tout par votre signature.

RENOUVELLEMENT

L'AER vous fera parvenir par la poste votre avis de renouvellement le mois précédant l'expiration de votre adhésion. La carte est renouvelable un an après l'émission par la FADOQ.

Vous n'aurez ainsi qu'à nous retourner le formulaire dans l'enveloppe pré-affranchie incluse dans l'envoi, avec un chèque de 21 \$ libellé au nom de AER-VM.

Soulignons que la carte de membre FADOQ d'une valeur de 30 \$ est proposée par l'AER à tous ses membres au coût de 21 \$.

Cette carte vous permettra de bénéficier de rabais et de privilèges exclusifs offerts par des entreprises renommées et partenaires du mouvement. L'étendue de vos avantages s'applique également à l'offre grandissante de produits, de services et d'activités développés par l'ensemble du réseau dont le magazine d'information Virage, conçu spécifiquement pour les personnes de 50 ans et plus.

N.B. :

Vous pouvez maintenant payer votre adhésion et votre renouvellement par chèque ou par virement bancaire à l'AER.

NOUVEAUTÉ DEPUIS SEPTEMBRE 2024 : LA CARTE MEMBRE AFFINITÉ

La carte Membre Affinité FADOQ est un nouveau concept qui remplacera les cartes AML et CONJOINT (-50).

La carte Membre Affinité FADOQ s'adresse à :

Une personne de 50 ans et plus qui est déjà membre de la FADOQ et qui veut participer aux activités d'un autre club.

Une personne de moins de 50 ans qui veut participer aux activités d'un club.

En tant que membre FADOQ, section Montréal, vous pourrez participer aux activités organisées par d'autres secteurs en obtenant une carte membre affinité au coût de 12 \$ pour un an.

Exemple : vous détenez une carte de membre FADOQ émise par l'AER et vous désirez participer aux activités organisées par le secteur Repentigny, vous pouvez vous adresser à celui-ci pour obtenir une carte membre affinité. Vous pouvez alors participer aux activités organisées par Montréal et par Repentigny.

Vous pouvez vous joindre à n'importe quel secteur de la province en autant que vous vous procurez la carte membre affinité offerte par chacun des secteurs (12 \$ par secteur).

À noter que la carte Membre Affinité FADOQ ne donne pas droit à autre chose que les activités du club. La carte ne donne droit ni aux activités provinciales ni aux rabais.

LA CAISSE COMMUNE

des régimes de retraite des employés de la Ville de Montréal

Message du Président

LES ACTIFS DE LA CAISSE COMMUNE S'ÉLÈVENT DÉSORMAIS À 10,9 G\$, soit une augmentation de 1 G\$ par rapport à 2023. Cette hausse d'actifs est attribuable au fort rendement de 12,8 % de la Caisse en 2024, générant une performance sur 10 ans de près de 7 %.

Depuis quelques années, le marché du revenu fixe subit les contre-coups de la forte volatilité des taux d'intérêt, et 2024 ne fait pas exception à cette réalité. Malgré tout, on note une deuxième année de rendement positif pour cette catégorie d'actif. D'autre part, les marchés boursiers ont poursuivi sur leur lancée de 2023 avec une solide performance malgré les enjeux géopolitiques (élections, guerres, etc.) et économiques (ralentissement économique, taux d'intérêt élevés).

Le rebond des marchés boursiers depuis la pandémie s'avère plutôt exceptionnel et profite significativement aux investisseurs institutionnels. De plus, avec la hausse récente des taux d'intérêt, la situation financière des régimes de retraite s'améliore considérablement. Cependant, un portefeuille bien diversifié demeure la clé du succès à long terme, puisque des périodes plus difficiles, telles que 2022, peuvent survenir à tout moment.

Le portefeuille de la Caisse commune a une fois de plus démontré sa résilience en générant une excellente performance dans un contexte de marché boursier très concentré et demeure bien positionné pour faire face aux conditions économiques à venir.

En 2024, nous avons fait des progrès significatifs dans l'amélioration de notre gouvernance. La création de nouveaux comités de travail a permis à la commission

de devenir encore plus agile et réactive face aux défis et opportunités. Ces initiatives renforcent notre capacité à prendre des décisions éclairées et à optimiser la gestion de nos actifs.

À titre de Président de la Commission, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à l'ensemble des fiduciaires qui siègent à la Commission de la caisse commune. Votre dévouement et votre expertise sont essentiels à notre succès, et la satisfaction que nous tirons de nos avancements et réalisations est palpable à chaque rencontre.

Je souhaite également remercier personnellement l'équipe de gestion en placement de la ville, le Bureau des régimes de retraite et la Division de la comptabilisation et du contrôle des caisses de retraite pour leur soutien indéfectible. Votre travail acharné et votre engagement sont grandement appréciés.

Enfin, je tiens à remercier les six commissions des régimes de retraite pour leur confiance continue dans la gestion de la Caisse et de ses placements. Votre appui actuel et futur est primordial pour l'avancement de nos projets et pour assurer notre succès à long terme.

2025 s'annonce comme une année remplie de défis, et nous sommes prêts à les relever ensemble. Grâce à votre soutien continu, nous sommes bien positionnés pour atteindre nos objectifs et assurer la pérennité de notre Caisse commune.

Le Président,
Richard Audet

Source : https://brrsiteweb.s3.montreal.ca/BRR_rapportannuel_2024_Web.pdf

Bureau des régimes de retraite de Montréal

Le Bureau des régimes de retraite de Montréal coordonne les activités administratives de six comités de retraite appelés commissions et assure une saine gestion de leurs opérations.

La Caisse commune

La Caisse commune des commissions de régime de retraite de la Ville regroupe l'actif de six régimes de retraite de la Ville de Montréal à des fins de placement.

La Commission de la caisse commune administre la Caisse commune et a pour mission de gérer les actifs et d'effectuer les placements conformément à la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et selon la politique de placement des régimes de retraite des personnes participantes.

Rapports annuels

La Commission de la caisse commune publie chaque année dans son rapport annuel, les résultats de ses placements et de ses rendements ainsi que les états financiers au 31 décembre. De plus, le rapport annuel présente des sommaires pour six régimes de retraite de la Ville de Montréal sur l'évolution de leurs avoirs, sur leur situation financière et sur l'évolution de leur actif net pour le service des prestations.

Source : <https://retraite.montreal.ca>



5 CONSEILS

POUR PRENDRE SOIN DE VOTRE SANTÉ

Prendre soin de sa santé au quotidien, c'est important – surtout depuis la dernière année. Voici un petit rappel pour intégrer de bonnes habitudes de vie.

1 Mangez sainement

On ne le dira jamais assez : on est ce qu'on mange! Bien se nourrir procure de l'énergie tout au long de la journée tout en diminuant les risques de carences en vitamines ou en fibres. Manger sainement éloigne également les risques de maladies de toutes sortes. Le Guide alimentaire canadien recommande de définir un budget et un plan pour manger sainement. Voici quelques trucs pour ingérer les bons nutriments.

- Effectuez des provisions de fruits et légumes et congelez-les.
- Évitez les repas hautement transformés, souvent trop salés, pauvres en nutriments, en vitamines et en minéraux.
- Surveillez la quantité de glucides par portion sur les étiquettes.
- Consommez moins d'aliments frits ou contenant du sucre blanc (glucides).
- Mise sur les bons gras tels que l'huile d'olive, les avocats, les noix, les amandes, etc.

Toujours selon le Guide alimentaire canadien, remplissez au moins la moitié de votre assiette de fruits et légumes. Petits trucs : intégrez-en quelques-uns dans vos recettes ou coupez-les d'avance pour gagner du temps. Et pourquoi ne pas choisir des oranges, des pêches ou des fraises pour le dessert? Une bonne alimentation renforce aussi votre système immunitaire et aide à combattre divers types de cancer.

2 Dormez bien

Selon les recommandations de Statistiques Canada, les adultes de 18 à 64 ans devraient dormir en moyenne 7 à 8 heures par nuit. Le nombre d'heures requis varie aussi pour les enfants et les personnes âgées. Les facteurs suivants risquent de provoquer un manque de sommeil :

- l'exposition à la lumière artificielle des écrans le soir;
- la consommation de caféine;
- les exigences du travail;
- les engagements sociaux;
- la dynamique familiale;
- le stress.

Reposez-vous suffisamment pour être au meilleur de votre forme. Vous éprouvez de la difficulté à tomber dans les bras de Morphée? Essayez les applications mobiles conçues pour favoriser la détente. Il existe aussi plusieurs types de montres intelligentes pour calculer la qualité de votre sommeil. Selon Protégez-vous, les données se basent, entre autres, sur la durée, les mouvements du corps et la respiration. Procurez-vous un diffuseur d'huiles essentielles pour favoriser le sommeil. Délaissez aussi les écrans de télé et des appareils mobiles avant d'aller au lit.

3 Pratiquez 30 minutes d'activité physique au quotidien

Selon l'Institut de cardiologie de Montréal, être actif au moins 30 minutes par jour permet d'améliorer et de maintenir une bonne santé. 3 séances de 10 minutes sont aussi bénéfiques qu'une seule séance. Une simple marche suffit, ou vous pouvez pratiquer une activité plus intense comme la course à pied ou le vélo.

Diversifiez les sports selon vos préférences ou la saison. Certaines personnes aiment les activités en groupe, d'autres préfèrent le sport en solo. Vous aimez le grand air? Jouez dehors avec votre famille. Vous préférez aller au gym? Dépenser votre énergie à l'intérieur est tout aussi bénéfique. Faites ce qui vous plaît! Voici les bienfaits que vous constaterez en bougeant plus :

- augmentation de l'énergie;
- réduction du stress quotidien;
- prolongation de l'autonomie du corps en vieillissant;
- prévention de plusieurs maladies comme le cancer, l'obésité, les maladies du cœur et le diabète de type 2.

4 Buvez de l'eau

Cette boisson naturelle apporte plusieurs avantages. Elle vous hydrate tout en étanchant votre soif. Remplacez l'eau que le corps élimine par la sueur, la respiration ou l'urine. La nutritionniste Hélène Laurendeau explique que l'on doit absorber environ 2 litres de liquides par jour.

Cette quantité se retrouve, entre autres, dans les aliments comme les fruits et les légumes.

Pour vous inciter à boire assez d'eau...

- gardez une bouteille avec vous en tout temps;
- ajoutez-y différents fruits et herbes aromatiques pour changer la saveur;
- buvez de l'eau chaque repas;
- consommez-en avant, pendant et après une activité sportive.

Préférez cette boisson à tout autre liquide qui contient trop de sucre, de sodium, de gras saturés ou de caféine.

5 Pensez à votre santé mentale

Le plus important : prenez du temps pour vous en faisant ce que vous aimez, tout simplement. Débranchez du travail ou des obligations en vous offrant des moments de détente. En panne d'idées? Cette petite liste vous inspirera :

- lisez dans un endroit calme;
- allez marcher dans la nature;
- méditez;
- passez du temps de qualité avec la famille et les amis;
- nommez au moins 3 choses pour lesquelles vous ressentez de la gratitude.

Bref, plusieurs facteurs influencent votre bien-être. Voilà plusieurs idées pour améliorer votre équilibre global chaque jour, autant sur le plan physique, psychologique qu'émotionnel.

Source: <https://www.beneva.ca/fr/blogue/ma-sante/5-conseils-pour-prendre-soin-de-votre-sante>

Suite de l'article p. 19 



Pour plus d'information sur les avantages sociaux, veuillez communiquer avec

Services Conseil Claudette St-Germain inc. 

Claudette St-Germain, C.A.A.S., CEBS
Conseillère, Assurance Collective

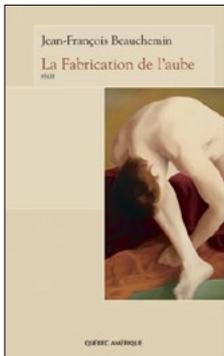
514 909-6356
claudette.st-germain@outlook.com

Pour les questions relatives aux Soins couverts, Remboursements, Carte de paiement ou site Accès/Assurés, vous pouvez communiquer directement avec SSQ, Service aux assurés :

Français : **1 877 651-8080** English : **1 888 651-8181** Courriel : clientele@ssq.ca



AIMER LIRE, Y CONSACRER DU TEMPS, C'EST S'ACCORDER DES HEURES DE BONHEUR



La Fabrication de l'aube Jean-François Beauchemin

Québec Amérique (2006) - 115 pages

La solitude parleuse... Comment se glisser dans l'au-delà.

Un livre chaud comme un pain qu'on sortirait du four : savoureux, nourrissant, avec beaucoup de mie.

Jean-François Beauchemin écrit bien : en tout cas, son phrasé est joli, ses images évoquent vraiment ce qu'il veut nous sug-

gérer et les sentiments qu'il montre sont riches et crédibles... ils sentent l'authenticité.

L'auteur a été très malade, il s'est même rendu aux portes de la mort et est revenu à la vie (c'est son dire), parce que l'amour des siens l'y a ramené : sa belle Manon plus qu'épouse, plutôt âme sœur, ses frères (ils sont 5) et Christiane, sa petite sœur; chacun à sa manière l'a appelé à la vie. Il raconte comment chacun l'a aidé, comment il les a mieux connus, comment tous si différents l'ont rejoint et à quel point la famille a de l'importance pour lui. Ici, la famille trouve tout son sens et l'on se prend à envier ce clan dont les liens ne font aucun doute.

Je dirais que *La Fabrication de l'aube* est un livre patrimonial; il rend compte de l'histoire d'une âme aux prises avec l'indicible. Cette famille est un arbre et la sève de chaque bourgeon a fini par irriguer le misérable petit rejeton et le sauver. Une sorte de communion des saints s'est établie, présidée par les parents en allés et l'effet a été, je dirais, magique. Une vraie belle chose que cette résurrection.

Pour la réflexion :

p.12- Une femme pour qui les autres étaient plus importants qu'elle-même.

p.14- Ma mère, que j'ai aimée comme un puisatier aime sa terre.

p.16- Inoculer quelque vibron. Un livre chaud comme un pain qu'on sortirait du four : savoureux, nourrissant, avec beaucoup de mie.

p.20- L'homme souffrant est si seul : sa souffrance le séquestre et les barreaux de sa prison se nomment incommunicabilité, dissemblance, fossé. La mort est restée longtemps à traîner...

p.24- J'étais à la fois soulagé qu'elle ne souffre plus et complètement désolé de savoir que je ne la reverrais plus jamais.

p.25- Dans une tombe, soumis à la passive lenteur du silence.

p.28- Une curiosité de sourcier.

p.30- J'ai douze ans pendant plus de trente ans.

p.45- J'aurais aimé que la mort patiente encore un peu.

p.46- La privation sans appel que représente la mort de nos parents.

p.48- Mon père était le Groënland; à sa surface, régnait quelque chose de cristallisé, c'était une terre peu habitable... le contenu de cette âme qu'il aurait voulue en lui, plus carrossable.

p.58- Ma sœur m'a appris à être jeune (que j'aime ça).

p.60- Très très beau sur l'écriture...

p.64- Le caractère sacré de la parole.

p.65- N'être plus au service que de sa vie intérieure... Oui, il faut soumettre les mots, c'est-à-dire en extraire une sorte de vie intérieure afin peut-être de dépasser la réalité qu'ils veulent décrire et qui est en somme leur corps.

p.97- J'étais né amputé de toute ambition, de toute attirance pour l'assaut que l'on semblait exiger de moi.

p.100- (Sa femme) ne pas faire sauter les verrous, seulement fabriquer des clés.

p.101- Guérit-on jamais du séisme des premiers moments, de cette époque où l'âme à peine informée de sa tâche à venir doit encaisser les exigences du monde comme autant de coups au cœur.

Du beau, du bien, du bon ! GARANTI !

Jean-François Beauchemin

Diplômé de l'Université de Montréal en études françaises, Jean-François Beauchemin est ensuite pendant une dizaine d'années réalisateur à la radio de Radio-Canada

En 1998, Jean-François Beauchemin publie son premier roman, *Comme enfant je suis cuit*, s'inspirant de l'émouvante profondeur de l'enfance.

En 2004, une grave maladie le pousse à quitter Radio-Canada. Il se consacre dès lors à temps plein au métier d'écrivain. Avec *La fabrication de l'aube*, qui relate l'expérience de cette maladie, il entame une trilogie

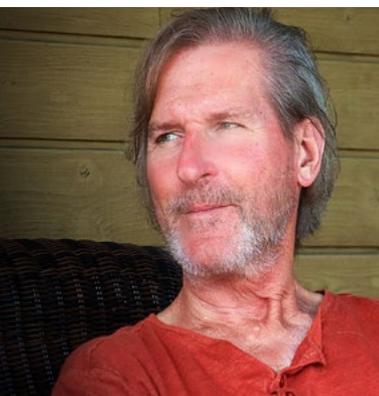
(*La fabrication de l'aube, Ceci est mon corps, Cette année s'envole ma jeunesse*) évoquant la beauté tragique du monde.

En 2006, il publie son premier recueil de poésie, *Voici nos pas sur la terre* chez les Éditions du Noroît.

Esprit méditatif, attentif à cette étrange cohabitation du corps et de l'âme, Jean-François Beauchemin propose une œuvre pensive, lucide, imprégnée d'une poésie toujours ancrée dans le réel.

Sources :

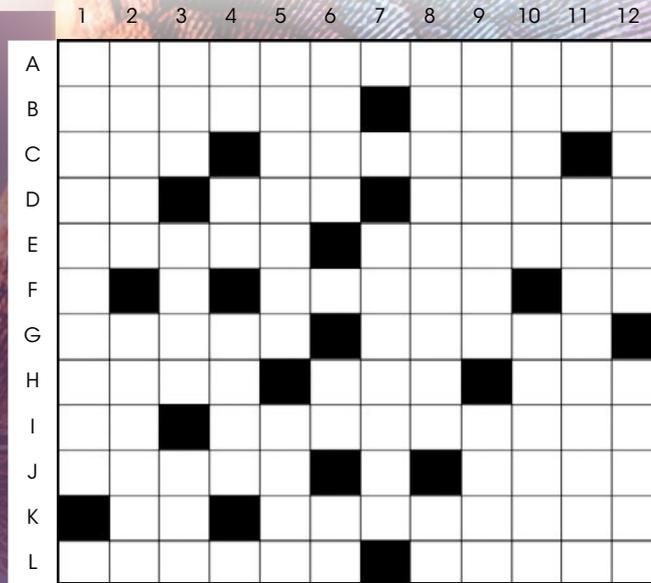
https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Fran%C3%A7ois_Beauchemin





Horizontalement

- A. Oiseaux de nuit.
- B. Disparue en 1914 – Il s'est pris pour un oiseau.
- C. Son pas est militaire – Discret.
- D. Sumérienne – Elle est dans l'eau – Détacher.
- E. Enfin ensemble – Pas rejeté.
- F. Omis – Plus.
- G. Décomposé – Coup.
- H. Échappe à tout calcul – Dans le champ – Pronom.
- I. En pleine nuit – Pas très gentille.
- J. Amontillado – Appartenance.
- K. Berné – À plat.
- L. Comme un ange – Met fin.



Verticalement

- 1. Ils sont grégaires.
- 2. Note – Terminées.
- 3. Passage – Elle est tunique – Plante.
- 4. Pour le premier ou la première – Symbole – Elle déferle.
- 5. Employé – Frère de Jacob.
- 6. Point rempli – Neuvième art – Direction.
- 7. Ambivalence.
- 8. Petites fleurs – 1100.
- 9. Vaincue – On compte sur elle.
- 10. Envies tenaces – Non dépourvues.
- 11. Dans le pétrin – Moulues.
- 12. Arcane – Avisé.

Voir la solution à la page 20

LES DÎNERS MENSUELS DE L'AER

Le troisième lundi du mois,
c'est un rendez-vous!

Nous poursuivons nos dîners mensuels le troisième lundi du mois
au restaurant le DELI PAULOS

APPORTEZ VOTRE VIN OU VOTRE BIÈRE!

Plusieurs membres de l'Association se retrouvent devant un bon repas bien arrosé :
occasion idéale d'échanger de tout et de rien avec ses ex-collègues.

Le prochain rendez-vous est le lundi 21 juillet.

Plusieurs participants sont des « réguliers » et, chaque fois,
nous voyons avec plaisir de nouveaux visages.

On vous attend en grand nombre.

Parlez-en également à vos anciens confrères et consœurs
afin que nous y soyions de plus en plus nombreux.



LE DELI PAULOS

Dates à retenir :

**21 juillet, 18 août
et 15 septembre**

DELI PAULOS.

3365, avenue De Granby
(angle Sherbrooke)
Montréal – 438 381-1618

Grand stationnement.

(Centre commercial Domaine,
près du métro Langelier).

C'est un rendez-vous!



... jusqu'à ce que la mort nous sépare.



Titre original :
Die Ehe der Maria Braun.

Allemagne; 1978;
en couleur;
2 h.

Drame social coécrit et réalisé
par Rainer Werner Fassbinder.

Avec Hanna Schygulla, Klaus
Löwitsch, Ivan Desny, Gisela
Uhlen et Elisabeth Trissenaar.

Le mariage de Maria Braun

Acteur, dramaturge, scénariste et réalisateur, l'Allemand Rainer Werner Fassbinder (1945-1982) fut certainement un des plus prolifiques parmi ses collègues européens. En une quinzaine d'années de carrière, il a signé pas moins de 40 longs métrages et plus de 20 téléfilms, dont le style un peu éclaté faisait rarement l'unanimité. D'abord remarqué pour *Le droit du plus fort* (1975) et *Despair* (1978), Fassbinder connut son premier succès avec *Le mariage de Maria Braun*, encore aujourd'hui son œuvre la plus célèbre, avec visiblement le plus important budget de production de toute sa filmographie.

Au cœur d'une Allemagne à feu et à sang, durant la Seconde Guerre mondiale, la blonde Maria (Hanna Schygulla) épouse Hermann (Klaus Löwitsch). Durant la cérémonie, une bombe éclate. Tout juste avant de rendre l'âme, le célébrant signe le document officialisant cette union. Peu après, Hermann est appelé au front pour défendre son pays et la jeune femme reste sans nouvelles pour finalement apprendre que son époux est mort (erreur : il reféra surface plusieurs années plus tard). Malgré son chagrin, l'ambitieuse Maria ne se laisse pas abattre

et rencontre Karl Oswald (Ivan Desny), un prospère entrepreneur qui s'éprend d'elle dès le premier regard. Elle profitera de la situation pour embrasser une nouvelle carrière de femme d'affaires et devenir une redoutable adversaire pour quiconque tentera de l'intimider.

Dense et complexe à souhait, le scénario de cette production s'égaré un peu. Tantôt diablement provocante, tantôt d'une froideur presque polaire, cette jeune femme nous déstabilise et on ne sait plus trop, par moments, si on l'adore ou si elle nous répugne. Néanmoins, Hanna Schygulla – née en 1943 et véritable muse de Fassbinder – se donne totalement dans ce rôle atypique qui révèle un talent d'actrice époustouflant.

Pour conclure, reconnaissons que *Le mariage de Maria Braun* dérange et secoue à coup sûr.



Titre original :
Xi yan.

Taiwan / États-Unis; 1993;
en couleur;
1 h 52.

Comédie de mœurs
coécrite et réalisée par
Ang Lee.

Avec Winston Chao, May
Chin, Mitchell Lichtenstein,
Ah-Lei Gua et Sihun Lung.

Garçon d'honneur

En couple depuis cinq ans, le Taïwanais Wai-Tung et l'Américain Simon habitent New York. Ils ne s'attendaient certainement pas à ce que leur relation harmonieuse soit perturbée par la visite impromptue – et très prochaine – des parents de Wai-Tung, qui ignorent tout de son orientation sexuelle. Déjà, au téléphone, sa mère le harcelait constamment, lui disant qu'il est trop difficile pour trouver la perle rare. Quant au père, il insiste tout autant car il rêve depuis toujours d'un petit-fils. Une autre tuile fait sourciller ce jeune Oriental, aussi propriétaire d'un immeuble à logements minable : sa mignonne locataire Wei-Wei accumule les retards de paiement de son loyer. Les emplois se font rares pour elle, d'autant plus qu'elle attend impatiemment sa carte verte qui lui permettra de mieux subvenir à ses besoins. Pour régler au plus tôt toutes ces problématiques, Wai-Tung propose un mariage blanc à Wei-Wei, ce qui déplaît quelque peu à Simon, on s'en doute!

Le début de *Garçon d'honneur*, rythmé, presque pétaradant, nous plonge dans un récit où les rires sont de rigueur. Les personnages, attendrissants pour la plupart, sont bien décrits et on ne peut faire autrement que les aimer. Pris au piège qu'il a lui-même élaboré, Wai-Tung devra déployer des efforts colossaux pour s'en tirer avec le moins de dommages possible pour son couple fragilisé. La réception de mariage, durant laquelle l'alcool coule à flots, donne lieu à quelques malaises d'une drôlerie irrésistible. Après ladite réception, le ton du film change abruptement. La comédie, jusqu'alors omniprésente, cède sa place au développement de jolis épanchements de tendresse entre le trio-vedette et la famille de Wai-Tung.

Ce second film réalisé par le Taïwanais Ang Lee laissait entrevoir un talent exceptionnel qui sera confirmé par plusieurs autres productions, dont *Tigre et dragon*, *Souvenirs de Brokeback Mountain* et *L'Histoire de Pi*.



MICHEL FERNET



Il est permis de rêver qu'un jour, il y aura une publication reconstituant chaque famille et racontant son histoire. Pour réaliser une publication généalogique, il faut beaucoup de temps, de patience et de persévérance.

Comme ce fut le cas pour de nombreux noms de familles, le patronyme Fernet a connu des transformations au cours des ans. Au Québec, vers le milieu du 18^e siècle, on écrivait sur-tout Frenet. À la fin de ce même siècle, Frenette devint le patronyme le plus souvent utilisé.

Michel Fernet était en Nouvelle-France dès 1665. Selon le recensement de 1666, il exerçait son métier de sabotier pour le compte de Bertrand Chenay dit Lagarenne, seigneur du fief de Lotinville, situé sur la côte de Beaupré, dans les limites actuelles de la paroisse de L'Ange-Gardien.

La seigneurie de Lotinville fut concédée le 15 janvier 1636 par la compagnie de la Nouvelle-France, ou des Cent-Associés, à la compagnie de Beaupré, formée de huit actionnaires demeurant à Paris et à Rouen, lesquels étaient aussi actionnaires de la compagnie des Cent-Associés. Le 6 juillet 1638, le gouverneur Charles Huault de Montmagny mit les propriétaires de la seigneurie de Beaupré en possession du vaste territoire qui leur avait été concédé, soit environ soixante milles de longueur, de la rivière Montmorency à la rivière du Gouffre, sur dix-huit milles de profondeur à partir du fleuve Saint-Laurent. Pour souligner cet événement, le gouverneur se rendit lui-même près des chutes Montmorency, accompagné de plusieurs témoins, et procéda à un rituel consistant à rompre des branches d'arbres et à arracher de l'herbe. La compagnie de Beaupré s'engageait à y installer des colons et à leur concéder des terres. Cette tâche était confiée à un procureur.

En 1650 et 1651, on donna des titres de concession en bonne et due forme aux premiers habitants établis sur le territoire des futures paroisses de Château-Richer, de L'Ange-Gardien et de Sainte-Anne-de-Beaupré.

En 1651, le gouverneur Jean de Lauzon, également actionnaire de la compagnie de Beaupré, devint procureur de la compagnie. L'année suivante, il concéda à son fils Jean un arrière-fief pris dans les limites de la seigneurie de Beaupré, mesurant un mille de long, depuis la rivière du Petit-Pré en allant vers l'ouest sur le territoire de la paroisse actuelle de L'Ange-Gardien. Il donna à ce fief le nom de Lotinville, en l'honneur d'Isabelle Lotin, grand-mère du propriétaire du fief, Jean de Lauzon fils.

Après la mort de monsieur de Lauzon, massacré par les Iroquois à l'île d'Orléans le 22 juin 1661, son épouse devint titulaire du fief. Il fut ensuite acquis en 1644 par Bertrand Chesnay de La Garenne, propriétaire marchand de Québec.

C'est ici que nous trouvons Michel Fernet au recensement de 1666. Il est sabotier engagé. L'ancêtre Michel Fernet vint donc en Nouvelle-France au même titre que la plupart des autres colons par un contrat d'engagement. Michel Fernet a poursuivi pendant quelques années, en Nouvelle-France, le métier de sabotier. Cette chaussure est couramment portée au Québec aux 17^e et 18^e siècles.

La popularité de cette chaussure suscita l'établissement d'ateliers de fabrication surtout dans les grandes villes telles Montréal et Québec. Le 23 juin 1691, J. Mailhiot, marchand de Montréal, signe un contrat avec le sabotier Jean Robin et son fils, promettant de leur acheter pendant trois ans tout ce qu'ils pourraient lui livrer de sabots en bois d'orme, de merisier et de plaine. Le prix arrêté était de 36 francs les cent paires, c'est-à-dire environ sept sols la paire. Au détail, on les estimait le double : 15 sols et souvent 30 sols. Il semble que le sabot se portait surtout en hiver.

Pour pallier à la pénurie de main d'œuvre, les descendants de Michel Fernet étaient voués exclusivement au peuplement et au développement de la côte de Beaupré et de l'île d'Orléans. Aussi longtemps qu'ils étaient liés par leur contrat d'engagement, ils ne pouvaient posséder de titre de propriété dans la colonie, ils n'étaient pas habitants. Dans cette tâche audacieuse de peuplement, il y a entre autres la compagnie de Beaupré. Cette compagnie était vouée exclusivement au peuplement et au développement de la côte de Beaupré et de l'île d'Orléans, et elle intéressait les descendants de Michel Fernet. De même, pour pallier à la pénurie de main-d'œuvre, les communautés religieuses (les Hospitalières et les Ursulines) effectuèrent du recrutement en France. Les communautés religieuses et de simples colons se prévalaient du système des engagés, de sorte qu'au recensement de 1666, on dénombre quelque 400 engagés. Ils sont aussi désignés comme domestiques, volontaires ou travailleurs. Ce groupe représente plus du quart de la population masculine de seize ans et plus.

On peut se poser la question : qu'est-ce qui attirait ces Français à venir s'établir au Canada? C'est vraiment le désir de s'emparer des terres neuves et fertiles, offertes au meilleur compte, qui a été la motivation générale et efficace de ce mouvement de population. Il faut ajouter que la possibilité de se tailler plus facilement qu'en France un patrimoine à léguer à ses descendants a été un facteur important. On parlait, non pas par dépit envers la mère-patrie, mais en espérant un sort meilleur, dans une société qui ne cesserait pas d'être à l'image de la France.

Le dix-septième jour de novembre mil sept cent dix-sept, a été inhumé dans le cimetière de cette église Michel Fernet, habitant de cette paroisse, âgé de quatre-vingts ans. Après avoir reçu les derniers sacrements, il fut enterré en présence de Louis Marcot qui a signé et Charles Brière qui a déclaré ne pas savoir signer, suivant l'ordonnance de Rageot-Morin, prêtre.

Mariage de Michel Fernet et Olive LaVoye

Maintenant propriétaire d'un lot de terre sur lequel il a dû ériger une maison, Michel Fernet peut songer à fonder un foyer, d'autant plus qu'il n'est pas jeune, étant âgé de trente-neuf ans. Le contrat de mariage entre Michel Fernet et Olive LaVoye (Lavoie) fut passé le 23 mai 1684, à Québec devant le notaire Gilles Rageot. Olive est la fille de Pierre LaVoye et de feu Jacqueline Grinon. Le mariage religieux fut célébré à Neuville (Pointe-aux-Trembles de Québec), un mois après la signature du contrat, soit le 26 juin 1684.

Parmi les témoins d'Olive, on remarque la présence de Sieur François Hazeur, le plus important marchand de Québec (bois, pêche, traite, etc.), entrepreneur, seigneur, membre de la Compagnie du Nord et de la Compagnie de la Colonie, conseiller au Conseil supérieur, de son épouse Anne Soumande et du Sieur Robert Mossion, maître tailleur de la ville de Québec. Tous savent signer d'une belle écriture paraphée. Parmi les témoins de Michel, il y a Pierre Nolan, cabaretier de Québec, Antoine de Serre, Jean Dubust et Pierre Jallet, tous des amis qui déclarent ne savoir ni écrire ni signer.

La famille LaVoye

Le beau-père de Michel, Pierre LaVoye, fils de Pierre LaVoye et d'Elisabeth Vadois, était originaire de Saint-Étienne d'Aytré, diocèse de La Rochelle, France. Il a épousé dans sa paroisse d'origine Jacqueline Grinon. Après le décès de celle-ci, Pierre vint s'établir en Nouvelle-France, accompagné de ses enfants : Suzanne née en

1651, qui épousa Jean Tesson et Pierre Girard (elle ne laissa pas de postérité); Marie, vers 1657, qui épousa Pierre Grenon (douze enfants sont nés de ce mariage, dont huit ont fondé un foyer). Pierre-Olive, née en 1663, la future épouse de Michel Fernet, arrive au Canada vers l'âge de deux ans et demi. Finalement, Jean, qui fut soldat de la garnison de Québec en 1684-1685 et de celle de Chambly en 1690, se maria le 28 novembre 1690 et il aura six enfants, dont cinq se marieront.

Plusieurs descendants de Michel Fernet et d'Olive LaVoye

Plusieurs descendants de Michel Fernet et d'Olive LaVoye ont joué un rôle important, tant au Nouveau-Brunswick qu'au Québec. Mentionnons l'honorable Raymond Frenette, député provincial de Moncton-Est à l'assemblée législative du Nouveau-Brunswick depuis 1974. Il fut ministre de la santé de 1987 à 1991. Jean Frenette a été président des Maisons funéraires Frenette de la région de Moncton. Pendant de nombreuses années, il milita activement au sein du mouvement des Caisses populaires acadiennes.

Au Québec, de nombreux descendants de Michel et d'Olive se sont illustrés dans différentes sphères d'activités. Le Gaspésien Edmond Frenette, dont le père était originaire de Petit-Rocher, est devenu l'un des plus importants hommes d'affaires du Canada français. Le juge Orville Frenette, dont le père était également de Petit-Rocher et qui vécut plusieurs années de sa jeunesse dans ce village acadien, s'est taillé une place très enviable au sein de la magistrature. Le docteur Marcel Frenette fut président général de la Société Saint-Jean-Baptiste du Québec au cours des années 1960.

Émilien Frenette, né à Montréal le 6 mai 1905, était le fils de Côme Frenette, entrepreneur en construction, et d'Agnès Gignac. Après son ordination, en mai 1931, il enseigna la littérature au collège de Saint-Jean-sur-Richelieu. L'abbé Frenette poursuivit à l'Institut catholique de Paris des études en lettres, en pédagogie et en sciences sociales. En 1947, il fut nommé supérieur du collège. En 1950, il devint vice-doyen de la nouvelle faculté des Arts de l'Université de Montréal. Le 8 juillet 1951, on annonçait la création du diocèse de Saint-Jérôme et la nomination de Monseigneur Frenette comme premier évêque.



Monseigneur
Émilien Frenette

Ses vingt années d'épiscopat furent surtout marquées par son souci d'évangélisation. Il a su allier la piété populaire, qui s'est manifestée dans les Congrès eucharistiques, à des approches plus scientifiques d'éducation de la foi, comme la Grande Mission, résultat d'une enquête sociologique supérieure. Il s'est intéressé à l'éducation, entre autres, en appuyant la création de cégeps dans son diocèse. Sa santé l'obligea à prendre sa retraite en juin 1971. Après une longue maladie, il décéda le 3 mars 1983.

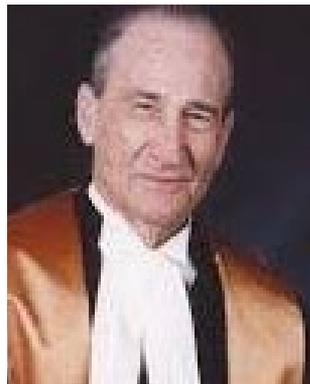


Camilien Houde

Le flamboyant maire de Montréal, Camilien Houde, dont la mère est née Joséphine Frenette.

Camilien Houde (1889-1958). Il est né à Montréal le 13 août 1889, fils d'Azade Houde, meunier, et de Joséphine Frenette. Camilien Houde fait son entrée en politique en 1923 lorsqu'il est élu député de Montréal-Sainte-Marie. Élu maire de Montréal

en 1928, il occupera ce poste jusqu'à sa retraite en septembre 1954. Ses concitoyens l'ont même réélu alors qu'il était incarcéré pour s'être opposé à la conscription. Il fut député au provincial et au fédéral. On lui décerne les plus grands honneurs en le faisant respectivement Commandeur de l'ordre de l'Empire britannique et Chevalier de la légion d'honneur. Son excentricité se reflète même dans la conception de son tombeau, réplique de celui de Napoléon aux Invalides.



L'honorable juge
Orville Frenette

L'ancien juge Orville Frenette s'est éteint à l'âge de 97 ans

D'origine acadienne, Orville Frenette s'inscrit à la faculté de droit de l'Université McGill en septembre 1950. Quatre ans plus tard, il est admis au Barreau du Québec.

En 1965, après un stage au bureau de la Couronne, Orville Frenette accède à la magistrature quand il est nommé juge de la Cour provinciale du Québec, devenue la Cour du Québec. À

l'âge de 38 ans, il est alors le plus jeune juge à avoir été nommé à cette cour.

En 1978, le magistrat est nommé juge de la Cour supérieure du Québec. Ce passionné du droit était scandalisé lorsqu'il avait dû cesser ses fonctions de juge de la Cour supérieure, alors qu'il avait atteint la limite d'âge de 75 ans. Il avait alors été nommé juge suppléant de la Cour fédérale, où il exerçait encore à l'âge de 83 ans, soit 56 ans après avoir été admis au Barreau.

La longévité aura aussi caractérisé la vie personnelle d'Orville Frenette, dont le mariage avec feu Jeannine Frenette avait duré plus de 73 ans.

Références :

- Généalogie Frenet – Frenette
- Photos : Diocèse de Saint-Jérôme
- Ville de Montréal.

Pourquoi demander de recevoir votre REVUE l'AER-Action par courriel ?

Le prix du papier nécessaire à l'impression de la revue ne cesse d'augmenter. Pour que nous puissions continuer à produire quatre revues par année, et ce à des coûts raisonnables, nous vous encourageons à demander de recevoir votre exemplaire par courriel en format numérique.

Il vous suffit de nous envoyer un courriel à aer@bellnet.ca avec la mention :

OUI, JE SUIS INTÉRESSÉ(E) À RECEVOIR l'AER-Action PAR COURRIEL !

N.B. : En tout temps, vous pourrez retirer votre nom de notre liste d'envoi par courriel et à nouveau recevoir votre revue par la poste.

ATTENTION ! Si votre adresse courriel est modifiée, veuillez nous en informer le plus rapidement possible afin que notre liste soit à jour. Dès lors, vous serez certain(e) de ne pas manquer les dernières nouvelles de l'AER. Nous tenons à ce que vous soyez bien informé(e)s.





NAVIGUER LES RISQUES À LA RETRAITE : STRATÉGIES CLÉS POUR UN AVENIR FINANCIER SEREIN

Assurez-vous une retraite sereine en maîtrisant la répartition de vos actifs et en anticipant les risques clés, comme l'inflation et la volatilité des marchés.

La répartition de l'actif expliquée

Que ce soit pour un individu ou un grand fonds de pension, avant de choisir vos placements – actions, fonds communs de placement, fonds négociés en bourse (FNB), etc. –, il faut déterminer la structure de votre portefeuille. On appelle cette structure la répartition stratégique de l'actif. Elle est dite stratégique parce qu'elle ne devrait pas changer au gré des marchés.

La répartition qui vous convient découle de l'analyse de plusieurs facteurs, notamment:

1. Votre situation personnelle (incluant votre type d'emploi);
2. Selon que vous êtes en accumulation ou en décaissement;
3. Votre degré de tolérance au risque;
4. Votre capacité de risque;
5. Votre style d'investisseur (autonome, participatif ou délégué).

Cette analyse détermine la répartition de vos capitaux parmi les trois principales catégories d'actifs : actions, titres à revenu fixe et liquidités.

Voici les caractéristiques de ces trois grandes catégories ou classes d'actifs*

Classes d'actifs	Rendement	Rôle	Variations	Variations %
Actions	Élevé	Anti-inflation	Grande	30 % à -8 %
Obligations	Moyen	Amortisseur	Moyenne	23 % à -0,1 %
Liquidités	Faible	Anti-volatilité	Faible	14 % à 0,4 %

* Variations historiques observées sur 5 années consécutives. Source : Portrait Global - Investments illustrated.

La diversification

Dans la grande majorité des situations, toutes ces classes d'actifs sont nécessaires dans un portefeuille bien diversifié dans des proportions adaptées aux besoins de l'épargnant. Les fluctuations

non synchronisées des différentes classes d'actifs permettent de réduire la volatilité de l'ensemble du portefeuille. C'est le principe de la diversification.

La diversification à l'intérieur des classes d'actifs (sous-classes)

Les fonds d'actions bien diversifiés sont investis dans les actions : canadiennes, américaines, des pays développés de l'Europe et de l'Asie et des marchés émergents. C'est la diversification géopolitique.

Les fonds d'obligations contiennent des milliers d'obligations selon les émetteurs (gouvernements et entreprises) et les échéances variées (court, moyen, long terme).

Les liquidités sont généralement des fonds d'obligations à très courtes échéances (6 mois ou moins) ou des placements, tels que les CPG.

Les risques à la retraite

Notre objectif à la retraite est de disposer de revenus 3S : sécuritaires, stables et soutenables, pour maintenir notre style de vie jusqu'au décès.

Pour atteindre cet objectif, nous devons composer avec trois risques principaux :

6. L'inflation : préserver son pouvoir d'achat (fonds de pension partiellement indexé);
7. La longévité : avoir un plan qui s'étend généralement jusqu'à 95 ans et même plus;
8. La volatilité des rendements : éviter de décaisser lors d'une baisse des marchés.

Votre premier outil pour comprendre et gérer ces risques est votre cadre financier à long terme (CFLT). C'est une vue complète de vos revenus et dépenses, de maintenant jusqu'à votre décès. Votre CFLT est votre guide contre vents et marées.

Il intègre notamment vos objectifs de vie, la fiscalité et votre stratégie de diversification de manière cohérente.

En conclusion

Des tempêtes, il y en aura d'autres, certaines très anxiogènes. En résumé, une retraite réussie repose sur une répartition d'actifs réfléchie, adaptée à votre profil unique et à vos objectifs. En prévoyant les risques, tels que l'inflation, la longévité et la volatilité des marchés, tout en vous appuyant sur un cadre financier à long terme solide, vous pourrez aborder l'avenir avec assurance et sérénité.

Des questions? Contactez-moi au **514 756-6151** ou par courriel : fpierrelouis@planidex.ca

Avertissement: Cette chronique contient des informations de planification financière d'ordre général. Ces informations ne devraient pas remplacer les conseils professionnels qui tiennent compte des particularités de votre situation. Les opinions émises sont uniquement le fait de l'auteur et n'engagent aucunement l'AER.

COURRIEL Nous sommes à l'ère des communications et l'AER met tout en oeuvre pour suivre cette évolution rapide et fascinante. Vous êtes certainement conscients que nous mettons beaucoup d'efforts pour donner le plus d'information pertinente aux membres, mais il est certain que pour améliorer la situation, il nous faut votre collaboration et votre soutien. C'est essentiel.

Actuellement, plus de 1 400 membres nous ont fourni leur adresse courriel; notre objectif pour l'année 2025 est de 1 500 inscriptions.

En conséquence, il serait fort apprécié que vous nous fassiez connaître la vôtre et ce, d'une façon très simple en nous adressant un message au : aer@bellnet.ca.

LES GRANDS EXPLORATEURS

FILMS • VOYAGES • SPECTACLES

LES ÎLES ÉOLIENNES bijoux d'Italie RENCONTRE avec ÉLIANE ET PIERRE DUBOIS

En salle du 21 sept. au 25 oct. 2025 / En ligne dès le 10 nov. 2025
Préparez-vous à un dépaysement total en explorant ces 7 îles situées au nord de la Sicile.

Ces îles volcaniques, accessibles seulement par bateau vous séduiront par leurs nombreux atouts. Patrimoine, culture, climat ensoleillé et gastronomie, vous trouverez de tout dans ce splendide voyage.

PÉROU vallée des Incas

RENCONTRE avec ANDRÉ MAURICE

En salle du 10 janv. au 15 fev. 2026 / En ligne dès le 2 mars 2026
Bienvenue au royaume de la civilisation inca où des sites archéologiques impressionnants se mêlent à une nature époustouflante. Découvrez les richesses ethniques, géographiques et historiques de ce pays, sans oublier les incontournables Machu Picchu et la Montagne des 7 couleurs. Une aventure inoubliable, au rythme des trésors et des rencontres.

SRI LANKA perle de l'océan Indien RENCONTRE avec NICOLAS PELLISSIER

En salle du 16 mars au 20 avr. 2026 / En ligne dès le 4 mai 2026
Cette île resplendissante dont l'histoire culturelle est aussi importante que passionnante se caractérise par son abondante végétation, la beauté de ses plages bordées de cocotiers et ses ressources minérales et végétales. Son insularité en fait à la fois un sanctuaire et un refuge pour divers éléments de la culture indienne préservés ainsi qu'un pays ouvert sur le monde.

HORS-SÉRIE - BALI île de merveilles RENCONTRE avec UGO MONTICONE

En salle du 1^{er} au 21 dec. 2025 / En ligne dès le 22 dec. 2025
Rizière émeraude, volcans actifs et vagues turquoise sur récifs coralliens, Bali nous réserve bien des surprises. Avec leurs riches traditions millénaires, les trois millions de Balinais séduisent par leur gentillesse, mais aussi par leur amour du beau. Un voyage sur l'île des dieux, loin du tourisme intense des dernières années.

Coup d'œil sur la saison **2025 + 26**
Abonnez-vous au tarif préférentiel !

COPENHAGUE à la découverte du bonheur RENCONTRE avec JULIE CORBEIL

En salle du 26 oct. au 29 nov. 2025 / En ligne dès le 15 dec. 2025
Qu'est-ce qui rend les Danois si heureux?

C'est avec cette question en tête que vous découvrirez le secret du bien-être du peuple danois en explorant sa culture viking, son mode de vie, son design et sa gastronomie.

Un voyage immersif au cœur de la ville la plus heureuse du monde qui pourrait bien détenir les clés du bonheur.

UGANDA aux sources du Nil RENCONTRE avec CAROLINE RIEGEL

En salle du 15 fev. au 17 mars 2026 / En ligne dès le 30 mars 2026
L'Ouganda est une terre à la végétation luxuriante et à la faune abondante, baignée de rires et de lumière, où il fait bon vivre. Ce film vous entraîne dans un voyage au cœur des sources du Nil Blanc, entre les rives du lac Victoria et les pentes des Montagnes de la Lune.

MAROC en vanlife

RENCONTRE avec MARC TEMMERMAN

En salle du 19 avr. au 19 mai 2026 / En ligne dès le 25 mai 2026
Une aventure immersive et surprenante sur les routes du Maroc. Parti de la Belgique avec la ferme intention de rejoindre Dakhla, la Mecque du kitesurf dans l'extrême sud du pays, Marc déroule les kilomètres avec poésie, sensibilité et une profonde envie de découvrir un Maroc traditionnel. Un voyage aventureux marqué par des rencontres inattendues.

lesgrandsexplorateurs.com

514 521-1002 // 1 800 558-1002

Code promotionnel : **LGE-RETMTL122**

Retourner les formulaires à :
Les Grands Explorateurs
1200, rue Atateken, Bureau 101
Montréal (Québec)
H2L 3K8

ou par courriel : billetterie@lesgrandsexplorateurs.com

LES GRANDS EXPLORATEURS

FILMS • VOYAGES • SPECTACLES

Veuillez nous retourner une copie de ce formulaire le plus rapidement possible, soit par courriel (en prenant une photo) ou dans une enveloppe affranchie.

DATE :

NUMÉRO DE DOSSIER OU D'ABONNÉ _____

NOM/PRÉNOM _____

ADRESSE _____ APP. _____

VILLE _____ CODE POSTAL _____

TÉL. (JOUR) _____ POSTE _____

COURRIEL 1 _____

COURRIEL 2 _____

VOTRE ABONNEMENT

NOMBRE D'ABONNEMENTS	X	(TARIF HT)	TARIF TX INC.	=	TOTAL
___ PRESTIGE (avantages ++)	X	(177,00 \$)	203,51 \$	=	___ \$
___ AMBASSADEUR*	X	(123,00 \$)	141,42 \$	=	___ \$
___ 25 ANS ET MOINS	X	(96,00 \$)	110,40 \$	=	___ \$
___ VIRTUEL CLASSIQUE*	X	(114,00 \$)	131,07 \$	=	___ \$
___ VIRTUEL PRESTIGE*	X	(163,50 \$)	187,98 \$	=	___ \$

*Code promo : LGE-RETMTL122

VOS HORS-SÉRIES

Nous ne pouvons pas vous garantir le même siège que celui de votre abonnement.

NOMBRE DE HORS-SÉRIES	X	(TARIF HT)	TARIF TX INC.	=	TOTAL
___ HORS-SÉRIE - Bali CLASSIQUE	X	(23,00 \$)	26,44 \$	=	___ \$
___ HORS-SÉRIE - Bali PRESTIGE	X	(24,00 \$)	27,59 \$	=	___ \$

MODE DE RÉCEPTION DES BILLETS

___ ÉLECTRONIQUE	X	Gratuit	=	___ \$
___ EN PERSONNE <small>(Bureaux des Grands Explorateurs)</small>	X	2,30 \$	=	___ \$
___ PAPIER <small>(Postes Canada)</small>	X	4,60 \$	=	___ \$

PAIEMENT

TOTAL ABONNEMENT	=	___ \$
TOTAL HORS-SÉRIE	=	___ \$
TOTAL MODE DE RÉCEPTION	=	___ \$
TOTAL FINAL	=	___ \$

MODE DE PAIEMENT

VISA MC CHÈQUE DÉBIT ARGENT

NUMÉRO DE CARTE _____ EXPIRATION _____ CODE DE SÉCURITÉ _____
3 chiffres à l'endos de la carte

NOM SUR LA CARTE _____ SIGNATURE _____

TÉLÉPHONE
514 521.1002

SANS FRAIS
1 800 558.1002

ADRESSE
1200, RUE ATATEKEN
BUREAU 101
MONTRÉAL (QUÉBEC)
H2L 3K8

COURRIEL
billetterie@lesgrandsexplorateurs.com
LESGRANDEXPLORATEURS.COM

SPÉCIFICATIONS DE SIÈGES ET AUTRES COMMENTAIRES

- SANS CHANGEMENT AVANT LE 31 MAI 2025 NOUVEL ABONNÉ
- AVEC CHANGEMENT DE SIÈGE (SELON DISPONIBILITÉS) : _____
- AVEC CHANGEMENT + NOUVEL ABONNEMENT (DÉSIRE ÊTRE ASSIS AU CÔTÉ DU NOUVEL ABONNÉ)
- AVEC CHANGEMENT DE SALLE : _____

Encerclez votre abonnement et vos hors-séries

ÎLE DE MONTRÉAL

	MONTRÉAL - PM	AHUNTSIC	STE-GENEVIÈVE	LACHINE
ABONNEMENT	Dim. 13h30	Dim. 13h30*	Mer. 19h30	Mar. 19h30
HORS-SÉRIE	En ligne	En ligne	En ligne	En ligne

	LASALLE
ABONNEMENT	Mer. 19h00*
HORS-SÉRIE	En ligne

RIVE-NORD

	LAVAL - AM	ST-EUSTACHE	STE-THÉRÈSE	L'ASSOMPTION
ABONNEMENT	Dim. 13h30*	Mar. 19h30	Ven. 19h30	Lun. 19h30
HORS-SÉRIE	Dim. 13h30 En ligne	Lun. 19h30 En ligne	En ligne	En ligne

	GATINEAU
ABONNEMENT	Dim. 13h30*
HORS-SÉRIE	En ligne

RIVE-SUD

	LA PRAIRIE	LONGUEUIL	VARENNES	DRUMMONDVILLE
ABONNEMENT	Mer. 19h30	Dim. 13h30	Ven. 19h30	Jeu. 19h30
HORS-SÉRIE	En ligne	Dim. 13h30 En ligne	En ligne	En ligne

QUÉBEC · SHERBROOKE · TROIS-RIVIÈRES

Le formulaire est à remettre directement auprès de ces salles.

Pour les hors-séries en ligne, veuillez contacter Les Grands Explorateurs aux coordonnées ci-haut.

	QUÉBEC - GTQ	SHERBROOKE	TROIS-RIVIÈRES	TROIS-RIVIÈRES
ABONNEMENT	Dim. 14h00*	Sam. 13h30	Sam. 13h30	Sam. 16h30
HORS-SÉRIE	Lun. 19h30 En ligne	Mar. 19h30 En ligne	Ven. 19h30 En ligne	Ven. 19h30 En ligne

*Des exceptions s'appliquent, veuillez consulter le dépliant pour en prendre connaissance.

LE GOUVERNEMENT LIBÉRAL DOIT NOMMER UN OU UNE MINISTRE DES AÎNÉS

Publié le 30 avril 2025

À la suite de l'élection d'un gouvernement libéral minoritaire, la FADOQ souhaite que le Parlement canadien travaille dans un esprit de collaboration afin de soutenir les personnes aînées.

« Nous transmettons au premier ministre Mark Carney nos félicitations. Nous sommes prêts à collaborer avec son équipe et lui afin d'améliorer la qualité de vie des personnes aînées. Cela commence par la nomination d'un ou d'une ministre des Aînés dans le prochain cabinet ministériel », a affirmé la présidente de la FADOQ, Gisèle Tassé-Goodman.

Avant le déclenchement de la campagne électorale, la plus grande organisation de personnes aînées au Canada a fait connaître ses priorités, dont celle de nommer un ou une ministre des Aînés avec un portefeuille. Cette personne doit avoir une « lentille aînés » afin de garantir que chaque décision gouvernementale tienne compte de leur réalité. Elle doit aussi disposer d'un budget dédié pour les soutenir concrètement par des programmes et initiatives adaptés.

Au cours de la campagne électorale, la FADOQ a bien noté que le Parti libéral du Canada s'est engagé à :

- Bonifier les prestations du Supplément de revenu garanti (SRG) de 5 % pendant un an;
- Réduire de 25 % le montant minimum à retirer d'un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR) pendant un an;
- Baisser les impôts de 15 % à 14 % sur la première tranche de revenus qui est de 57 375 \$;
- Annuler la hausse prévue du taux d'inclusion des gains en capital.

La bonification de 5 % du Supplément de revenu garanti pour une seule année est toutefois insuffisante. La FADOQ demande une hausse permanente afin de faire face à la hausse du coût de la vie. Rappelons que les personnes admissibles au SRG vivent de la précarité financière presque quotidiennement.

La FADOQ continuera de sensibiliser les élus sur la précarité financière des personnes aînées de tous âges. Elle demande notamment la bonification de 10 % des prestations de la pension de la Sécurité de la vieillesse pour les personnes de 65 à 74 ans.

Elle réclame également un meilleur soutien pour les personnes proches aidantes, qui ont un rôle social essentiel, en prolongeant les prestations d'assurance-emploi jusqu'à 52 semaines pour celles qui doivent quitter leur emploi temporairement. La modification du crédit canadien pour aidant naturel pour en faire une prestation remboursable et libre d'impôt est aussi souhaitée.

Enfin, la FADOQ demande le maintien en place du Régime canadien de soins dentaires et une révision de la grille tarifaire afin que les soins soient remboursés en totalité, particulièrement pour les personnes à faible revenu.

Source : FADOQ

L'AERvm est membre du Réseau FADOQ et appuie pleinement ces positions au nom de ses membres.

Le Réseau FADOQ, auparavant connu sous le nom de Fédération de l'Âge d'Or du Québec, est un réseau québécois composé d'organismes affiliés qui a pour mission de représenter des personnes de 50 ans et plus.

Historique

Le 3 mars 1962, une travailleuse sociale réunit un groupe d'hommes retraités à Saint-Jean-sur-Richelieu dans le but de créer un mouvement de l'âge d'or. L'objectif principal de la fondatrice, Marie-Ange Bouchard, était de briser l'isolement des aînés en leur offrant une panoplie d'activités de loisir, sportives et culturelles. Ce n'est qu'en 1969 que deux regroupements régionaux sont créés; l'un à Trois-Rivières et l'autre à Québec.

Le 16 juin 1970, le Réseau FADOQ est constitué en vertu de la Loi des compagnies de la province de Québec. À ce moment, on compte plus de 500 clubs de l'âge d'or et près de 50 000 membres. Rapidement, c'est-à-dire dès 1976, la FADOQ comprend 16 regroupements régionaux, près de 1 000 clubs et plus de 170 000 membres.

En date de 2024, le réseau compte plus de 580 000 membres, ce qui en fait la plus grande association volontaire de personnes âgées de 50 ans et plus au Canada.

Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9seau_FADOQ#Prix_FADOQ





*Les Terrasses
Versailles*

RÉSIDENCE PRIVÉE POUR RETRAITÉS



**Partager des
moments de bonheur
hier comme aujourd'hui**

**Découvrez
l'emplacement
privilégié** de la
résidence et profitez
des commodités
urbaines à distance
de marche!



Espaces verts
et parcs



Centres
commerciaux



Pharmacies



Restaurants



Épiceries



Transports
en commun

**Communiquez avec notre conseillère en qualité
de vie pour planifier une visite personnalisée.**

514 852-3898 | locationversailles@cogir.net

TerrassesVersailles.ca | 6923, boul. des Galeries d'Anjou, Montréal

cogir

RÉSIDENCES

ResidencesCogir.com

ANDRÉ Luce,

secrétaire, Loisirs et
développement communautaire
12 / 1 / 2025 - 91

ASSELIN Léonie,

pompier, Incendies
14 / 4 / 2025 - 87

BENTKOWSKI Maurice,

préposé au 911, Police
28 / 3 / 2025 - 92

BERGERON Gilles,

mécanicien, Ateliers
11 / 3 / 2025 - 81

BISCORNET Liliane,

veuve de Donat Morais,
inspecteur de permis
7 / 2 / 2025 - 90

BROWN Susana Maria,

veuve de Gérard Perreault
1 / 2 / 2025 - 85

CAMPEAU Marcel,

examinateur de titres,
Évaluation
1 / 1 / 2025 - 88

CARON Jacques,

agent de bureau,
Travaux publics
29 / 3 / 2025 - 85

CHEVREFILS Élise,

Loisirs et développement
communautaire
23 / 1 / 2025 - 84

CHICOINE François,

agent de bureau, Incendies
31 / 1 / 2025 - 78

COMTOIS Louise,

chef de division, Incendies
30 / 1 / 2025 - 90

CROISETIÈRE Normande,

veuve de Lionel Langevin,
magasinier
18 / 3 / 2025 - 102

DESJARDINS Manon,

aide-bibliothécaire, Loisirs
30 / 4 / 2025 - 66

DOIRON Nelson,

aide de laboratoire, Station
d'épuration des eaux usées
28 / 12 / 2024 - 85

DUCHARME Claude,

pompier, Incendies
11 / 3 / 2025 - 91

DUMESNIL Marcel,

journalier, Voirie
20 / 4 / 2025 - 89

DURETTE André,

évaluateur grade 2,
Évaluation CUM
4 / 4 / 2025 - 85

GAGNON Antonio,

conseiller technique,
Évaluation
18 / 3 / 2025 - 88

GAUDET André,

inspecteur, Commission
des services électriques
1 / 4 / 2025 - 89

GEMME Alfred,

pompier, Incendies
28 / 3 / 2025 - 90

GRONDINES Françoise,

commis gr. 2, Évaluation
7 / 4 / 2025 - 99

GROULX Lorraine,

percepteur huissier, Finances
9 / 4 / 2025 - 88

LACASSE Marcel,

chauffeur, Travaux publics
13 / 4 / 2025 - 95

LAFONTAINE Jean,

agent de contrôle, Finances
25 / 3 / 2025 - 75

LAFRAMBOISE Madeleine,

veuve de M. Marchand, con-
tremaître, Travaux publics
15 / 3 / 2025 - 98

LAPIERRE Jean,

peintre, Approvisionnement
12 / 4 / 2025 - 84

LAPOINTE Léopold,

surveillant d'activités, Loisirs et
développement communautaire
26 / 1 / 2025 - 82

LAPOINTE Michel,

agent comptable principal,
Finances
6 / 4 / 2025 - 78

LAPRÉE Lise,

percepteur, Finances
15 / 3 / 2025 - 88

LÉPINE Gérard,

contremaître,
Approvisionnement
20 / 2 / 2025 - 94

LETELLIER Gilles,

pompier, Incendies
10 / 2 / 2025 - 82

LÉVESQUE André,

comptable analyste, Finances
8 / 10 / 2024 - 78

MARSOLAIS Raymond,

vérificateur, Aide sociale
29 / 3 / 2025 - 84

NADON Thérèse,

veuve de Jean Chartrand
27 / 1 / 2025 - 91

NANTEL-CLOUTIER Pierrette,

capitaine, Incendies
16 / 2 / 2025 - 90

PATENAUE Robert,

agent d'analyse chef d'équipe,
Contrôleur général
6 / 1 / 2025 - 88

PLOUFFE Louis-Paul,

vitrier, Travaux publics
20 / 4 / 2025 - 90

SAUVAGEAU Claude,

pompier, Incendies
7 / 2 / 2025 - 83

SIMON Roger-Edgar,

ingénieur chef d'équipe,
Bureau transport métropolitain
30 / 1 / 2025 - 95

TROTTIER Guy,

ingénieur chef de groupe,
Bureau transport métropolitain
11 / 3 / 2025 - 95

RÉGIME CANADIEN DE SOINS DENTAIRES

Plusieurs membres nous demandent si les soins dentaires sont couverts dans notre régime d'assurance collective.

Les soins dentaires ne sont pas couverts dans notre régime, mais le gouvernement fédéral a mis en place un régime pour garantir un accès abordable aux soins buccodentaires pour tous.

Ce régime est conçu pour aider les personnes qui ne sont pas couvertes par une assurance privée.

ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible au Régime canadien de soins dentaires, il faut :

- avoir la résidence du Canada aux fins de l'impôt;
- n'avoir accès à aucune assurance dentaire privée;
- déclarer un revenu familial net rajusté de moins de 90 000 \$;
- avoir rempli une déclaration de revenus pour l'année précédente.

SOINS ET SERVICES COUVERTS

Les services et les soins couverts visent à traiter les problèmes de santé buccodentaires et à maintenir les dents et les gencives en santé. Par exemple :

- services de prévention, comprenant le détartrage (nettoyage), le polissage, les scellants et le fluorure;
- services de diagnostic, comprenant les examens et les radiographies;
- services de restauration, comprenant les obturations (plombages);
- services endodontiques, comprenant les traitements de canal;
- services prosthodontiques, comprenant les prothèses complètes ou partielles amovibles;
- services parodontaux, comprenant le détartrage en profondeur;
- services de chirurgie buccale, comprenant les extractions.

MONTANTS REMBOURSÉS

Le remboursement correspond à un pourcentage des frais admissibles établis par le Régime canadien de soins dentaires.

Certaines personnes couvertes pourraient devoir déboursier une quote-part, c'est-à-dire un pourcentage des frais qui n'est pas couvert et qui doit être payé au fournisseur de soins dentaires.

Cette quote-part est fondée sur leur revenu familial net rajusté selon les paramètres indiqués dans le tableau ci-dessous.

Quotes-parts établies en fonction du revenu annuel familial :

Revenu annuel familial	Assuré	Gouvernement
Moins de 70 000 \$	100 %	0 %
Entre 70 000 \$ et 79 999 \$	60 %	40 %
Entre 80 000 \$ et 89 999 \$	40 %	60 %

Les soins et les services sont couverts jusqu'à concurrence du maximum établi selon les tarifs du Régime canadien de soins dentaires. Les coûts excédant ceux établis aux tarifs du régime doivent être assumés par les patients.

Renseignements supplémentaires : [Régime canadien de soins dentaires](#)



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada




Urgel Bourgie / Athos vous présente son conseiller en arrangements préalables et en cimetière, M. Jean-Hugues Mousseau, fils de feu M. André Mousseau, retraité de la Ville de Montréal.

Il répondra à vos questions et vous conseillera tout en respectant vos volontés et votre budget.

Informez-vous sur les rabais privilégiés dans le cadre de notre programme **Club Affinité!**

Plusieurs complexes funéraires et 3 cimetières-jardins pour mieux vous servir.

120 ANS DÉJÀ
URGEL BOURGIE
ATHOS

urgelbourgier.com

1 866 856-7777
514 735-2025 • 24/7



Conseils simples à suivre pour trouver LA BONNE PROTECTION D'ASSURANCE HABITATION

Que vous soyez propriétaire ou locataire de votre résidence, une bonne assurance vous aidera à protéger votre espace et vos biens. Les 4 conseils qui suivent vous aideront à déterminer la police et le montant de couverture qui vous conviendront.

1. Parlez-en à un professionnel

Communiquez avec une compagnie d'assurance réputée pour obtenir une soumission sans obligation de votre part et discuter du type de protection qui répond le mieux à vos besoins. Un agent ou un conseiller agréé peut vous guider dans vos choix et discuter des moyens de réduire le coût de votre prime.

2. Faites l'inventaire de vos biens

Vous avez consacré du temps, des efforts et de l'argent à acquérir les choses que vous possédez, il est donc important que votre assurance soit suffisante pour couvrir vos biens au cas où ils seraient endommagés ou volés. Leur valeur aura une incidence sur votre prime, alors assurez-vous de l'estimer pour chacun d'entre eux. Rassemblez les reçus si vous les avez ou faites des recherches en ligne pour déterminer une valeur estimative.

Nous vous recommandons de faire cet inventaire une fois par année pour consigner les nouveaux achats et vous assurer d'avoir une couverture suffisante pour suivre l'inflation. Incluez dans votre liste les articles difficiles à remplacer, tels que les objets de collection, les trésors de famille et les œuvres d'art.

3. Évaluez votre emplacement

Votre lieu de résidence aura une incidence sur votre prime d'assurance et, dans certains cas, sur le type de protection d'assurance dont vous avez besoin. Pourquoi? Certaines régions sont plus sujettes aux catastrophes naturelles que d'autres et une couverture différente est donc nécessaire pour obtenir une protection adéquate. Par exemple, si les inondations sont fréquentes dans votre région, il pourrait être nécessaire d'avoir une couverture supplémentaire. Un professionnel de l'assurance en tiendra compte lorsqu'il vous fournira une soumission, mais il est bon de connaître les risques auxquels vous êtes exposés.

4. Demandez des rabais

Les compagnies d'assurance tiennent compte de plusieurs variables dans le calcul du coût de votre assurance habitation, notamment l'emplacement de votre résidence, son âge et son état. D'autres facteurs peuvent s'ajouter, par exemple le fait d'y vivre ou d'y travailler, l'historique de vos réclamations, l'obtention d'un prêt hypothécaire et la valeur de vos biens. Cependant, il existe souvent des moyens de réduire votre prime ou d'être admissible à des rabais supplémentaires.

Si vous n'avez soumis aucune réclamation à vos assureurs précédents ou si vous avez plusieurs polices avec le même assureur, vous pourriez être admissible à des réductions. L'installation d'alarmes d'incendie ou de sécurité, ou des mesures de prévention des dégâts d'eau, telles qu'un système de fermeture automatique de l'entrée d'eau, pourraient également réduire votre prime.



Pour d'autres conseils et trucs pratiques, visitez dès maintenant

lapersonnelle.com/blogue

Ces conseils sont fournis à titre informatif et préventif seulement. Ils sont d'ordre général et n'engagent pas la responsabilité de La Personnelle. La vigilance est de mise et il est recommandé de consulter un expert en la matière pour obtenir des conseils complets et pertinents pour chaque situation.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
A	E	N	G	O	U	L	E	V	E	N	T	S
B	T	O	U	R	T	E		I	C	A	R	E
C	O	I	E		I	G	N	O	R	E		C
D	U	R		I	L	E		L	A	V	E	R
E	R	E	U	N	I		D	E	S	I	R	E
F	N		V		S	A	U	T	E		E	T
G	E	P	E	L	E		A	T	E	M	I	
H	A	L	E	A		B	L	E		U	N	S
I	U	I		M	E	D	I	S	A	N	T	E
J	X	E	R	E	S		T		M	I	E	N
K		E	U		A	N	E	M	I	E	E	S
L	A	S	E	X	U	E		C	E	S	S	E

Solution de la p.8

PARTIR EN RÉSIDENCE SANS PAYER DEUX LOYERS

Vous pensez déménager en résidence? Bonne nouvelle : vous pouvez résilier votre bail en tout temps!

Josiane, 78 ans, habite au 2^e étage d'un triplex sans ascenseur dans Ahuntsic-Cartierville. Depuis un an, elle attend un logement à la Résidence Rosalie-Cadron, une résidence pour retraités autonomes, située tout près. Elle rêve de se faire servir le dîner dans la grande salle à manger lumineuse, de se faire des amies, de participer aux activités organisées... et de dire adieu aux escaliers. Enfin un quotidien plus confortable...

En janvier, elle reçoit l'appel tant attendu – un 3 ½ venait de se libérer, côté ouest.

L'agente de location lui propose d'emménager le 1^{er} avril. « Là, j'ai paniqué! », dit-elle. « Mon bail se termine le 30 juin. Je croyais devoir payer deux loyers pour avril, mai et juin. » Comme beaucoup de gens, Josiane ignorait qu'elle pouvait résilier son bail en tout temps pour emménager dans une résidence pour retraités. Elle pensait devoir donner un préavis de trois mois en fin de bail. Or, la loi est plus souple que ça!

Un droit prévu par la loi

Au Québec, toute personne âgée peut mettre fin à son bail dès qu'elle déménage dans une résidence offrant des soins ou des services adaptés à sa condition. Il suffit de donner un préavis de deux mois. Cette mesure facilite la transition vers un milieu de vie plus sécuritaire et mieux adapté aux besoins des retraités, sans les contraindre à rester dans un logement qui ne leur convient plus.

Une démarche simple et encadrée

Josiane a donc transmis à son propriétaire un avis écrit de résiliation, accompagné d'une attestation de la résidence confirmant son admission. L'agente de location lui a remis les deux documents. Si le propriétaire avait exigé un avis médical, Josiane aurait pu l'obtenir de son médecin ou d'une travailleuse sociale, par exemple pour justifier le besoin d'un ascenseur ou d'une meilleure alimentation.

Un choix populaire

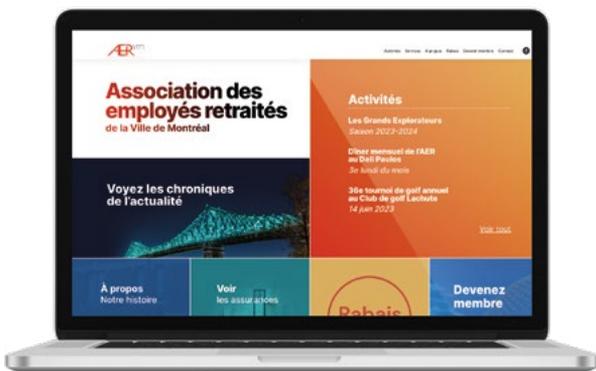
Dans les résidences ENHARMONIE, environ 80 % des nouveaux résidents « cassent » leur bail pour s'y installer. « Nous louons toute l'année, pas seulement autour du 1^{er} juillet », précise l'agente de location. « Les gens donnent un préavis de deux mois et passent sereinement à cette nouvelle étape de leur vie ».

Pour en savoir plus sur le réseau ENHARMONIE, un réseau de 11 résidences abordables sur l'île de Montréal, consultez

www.residencesenharmonie.qc.ca



NOUVEAU SITE, même adresse: www.aervm.org



N'hésitez pas à consulter régulièrement notre site web à www.aervm.org

Celui-ci a été créé par des professionnels utilisant les nouvelles technologies de conception des sites web. Il est accessible et très convivial autant sur votre ordinateur, votre tablette ou votre cellulaire.

Vous y trouverez toutes les informations que vous recherchez :

- Les activités de l'Association;
- L'assurance maladie-voyage;
- Les rabais et privilèges offerts à nos membres;
- Des liens vers des sites utiles;
- Des communiqués qui vous assurent des informations de dernière heure;
- Des chroniques de l'actualité d'intérêt pour les retraités et aînés;
- Et beaucoup plus.

Les informations sont régulièrement mises à jour.

LA VOLATILITÉ DES MARCHÉS BOURSIERS VOUS INQUIÈTE? ÉVITEZ LES DÉCISIONS HÂTIVES!

Les soubresauts des marchés boursiers font la manchette ces temps-ci. Lorsque les marchés baissent, certains investisseurs craignent de perdre une grande partie de leurs économies. Inquiets, ils peuvent être tentés d'adopter de nouvelles stratégies d'investissement. À l'opposé, lorsque les marchés semblent se diriger vers des sommets, certains investisseurs s'emballent et investissent sans tenir compte de leurs objectifs et de leur tolérance au risque.

Ne prenez pas de décisions hâtives. Les conséquences pourraient être regrettables.

Respectez votre profil d'investisseur et vos objectifs de placement

Établir votre profil d'investisseur constitue un exercice important qui doit vous permettre de bien connaître, notamment, votre tolérance au risque, vos objectifs, votre horizon de placement et votre situation personnelle. Votre profil d'investisseur devrait être remis à jour régulièrement. Si vous êtes très inquiet de la volatilité actuelle ou si votre situation personnelle a changé, une mise à jour doit être rapidement envisagée.

Utilisez le [questionnaire interactif](#) de l'Autorité des marchés financiers pour estimer votre [profil d'investisseur](#).

Ne changez pas de stratégie d'investissement de façon radicale parce que les marchés ont baissé ou s'emballent à la hausse. Révisez plutôt votre portefeuille de placements pour vous assurer qu'il respecte votre profil. De plus, si votre portefeuille est diversifié, vous pourriez compenser le mauvais rendement de certains placements par le bon rendement des autres.

Au besoin, faites-vous aider par un représentant inscrit à l'AMF. Discutez de la situation et n'hésitez pas à lui poser des questions.

Ne tombez pas dans le piège d'un fraudeur

Plusieurs fraudeurs utilisent les craintes, la nervosité ou l'optimisme des investisseurs pour leur vanter les mérites de placements douteux. Ils approchent les investisseurs pour leur offrir de prétendus placements

à haut rendement qui, selon leurs dires, permettent de se protéger des baisses du marché ou à l'inverse d'amplifier les gains dans un marché favorable.

Quelques conseils pour éviter la fraude :

- Vérifiez que l'entreprise, la plateforme ou la personne avec qui vous faites affaire sont [inscrites](#) à l'AMF.
- Méfiez-vous si on vous propose des rendements qui semblent intéressants et supposément sans risque. Généralement, plus le rendement espéré est élevé, plus le risque est grand. Quand c'est trop beau pour être vrai, c'est probablement le cas.

Pour plus d'information sur l'investissement et la prévention de la fraude, visitez le [site de l'Autorité des marchés financiers](#)



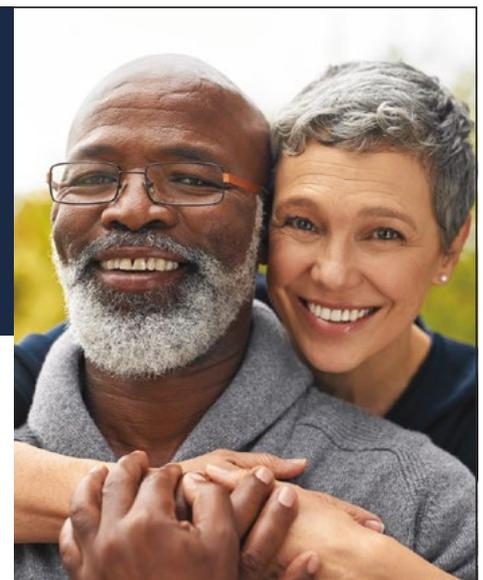
IRIS | Offres exclusives aux
membres de l'AER

économisez 150\$*

sur les lunettes et les lunettes de soleil avec prescription et bien plus encore

L'inscription est facile. Visitez une boutique IRIS ou
scannez le code QR et utilisez le **code d'accès : AERMON**
Des questions ou besoin d'aide supplémentaire?
Envoyez-nous un courriel à l'adresse : avantages@iris.ca

*Inscrivez-vous pour connaître tous les détails des offres.
Dr Jahel St-Jacques, optométriste



COMMENT PRÉVENIR ET TRAITER LES ALLERGIES OCULAIRES

Les yeux qui piquent, qui larmoient ou qui rougissent soudainement? Il est possible que vous soyez aux prises avec des allergies oculaires, un trouble courant, mais souvent sous-estimé. Heureusement, avec les bons gestes et traitements, il est possible de réduire considérablement les symptômes et de retrouver un confort visuel optimal.

Qu'est-ce qu'une allergie oculaire?

Une allergie oculaire, aussi appelée conjonctivite allergique, survient lorsque les yeux réagissent de manière excessive à une substance normalement inoffensive, appelée allergène. Les allergènes les plus fréquents sont :

- Le pollen (allergies saisonnières);
- La poussière;
- Les poils d'animaux;
- La fumée;
- Certains produits cosmétiques ou nettoyants.

Les symptômes typiques incluent :

- Démangeaisons oculaires;
- Rougeur;
- Larmolement;
- Sensation de brûlure;
- Gonflement des paupières;
- Sensibilité à la lumière.

Comment prévenir les allergies oculaires?

La meilleure façon de prévenir les allergies oculaires est d'éviter les allergènes connus. Plus facile à dire qu'à faire, certes, mais voici quelques astuces qui peuvent faire une grande différence :

Évitez les déclencheurs

- Gardez les fenêtres fermées pendant les saisons à haut taux de pollen.
- Utilisez un purificateur d'air à la maison.
- Nettoyez régulièrement les surfaces et les draps pour réduire les acariens et la poussière.
- Évitez de frotter vos yeux, ce qui peut aggraver l'irritation.

Protégez vos yeux

- Portez des lunettes de soleil enveloppantes pour éviter le contact direct avec les allergènes extérieurs.
- Si vous portez des lentilles cornéennes, envisagez de passer à des lentilles jetables quotidiennes ou de les retirer pendant les périodes allergiques.



Adaptez votre routine beauté

- Optez pour des produits hypoallergéniques et évitez de partager votre maquillage.
- Remplacez régulièrement vos produits pour les yeux, comme le mascara ou l'eyeliner.

Quels traitements pour soulager les allergies oculaires?

Si, malgré toutes les précautions, vos yeux continuent à réagir, voici quelques options efficaces :

- Les larmes artificielles : elles permettent de rincer les allergènes présents dans l'œil et d'apaiser la sensation de brûlure ou de sécheresse.
- Les compresses froides : appliquer un linge propre et froid sur les yeux fermés peut aider à réduire l'inflammation et la démangeaison.
- Les antihistaminiques : sous forme de gouttes ou de comprimés, ils bloquent la réaction allergique. Certains sont disponibles sans ordonnance, mais demandez toujours conseil à un professionnel de la santé.

Les gouttes ophtalmiques sur ordonnance

Pour les cas plus sévères, votre optométriste peut prescrire des gouttes anti-inflammatoires ou à base de corticostéroïdes, à utiliser sous surveillance médicale.

Quand consulter un professionnel?

Si les symptômes persistent ou s'aggravent, malgré l'usage de traitements en vente libre, il est important de consulter un optométriste. Une consultation permettra de confirmer qu'il s'agit bien d'une allergie (et non d'une infection ou d'un autre trouble oculaire) et d'obtenir un plan de traitement adapté.

Les allergies oculaires peuvent être gênantes, mais avec une bonne hygiène de vie, des mesures préventives simples et un traitement approprié, il est tout à fait possible de retrouver un confort visuel. N'hésitez pas à demander conseil à votre professionnel de la vue pour mieux comprendre les déclencheurs et les solutions qui s'offrent à vous.



26^E FÊTE PLEIN AIR



LE MARDI 12 AOÛT 2025
AU PARC NICOLAS-TILLEMONT,
SOUS LES ARBRES

Notre 26^e édition de la Fête plein air se déroulera pour la première fois au parc Nicolas-Tillemont, dans le quartier Villeroy, de l'arrondissement Villeroy-Saint-Michel-Parc-Extension, au centre-nord de l'île de Montréal.

Les jeux de pétanque, washer, baseball-poches, fers et autres débiteront vers 10 heures, lorsque les équipes seront complètes.

Sont également invités à cette fête ceux et celles qui ne veulent pas ou ne peuvent pas participer aux différents jeux. Vous avez tout le loisir d'apporter vos chaises pliantes et, à l'abri de magnifiques arbres matures, jouer aux cartes (que nous prêtons évidemment) ou encore d'échanger gaiement avec vos amis et connaissances.

Vers midi, notre traiteur servira un repas de spaghetti, pain à l'ail, salade César et, à la demande générale, un dessert. Vous pourrez apporter votre vin ou bière et une glacière, si vous le désirez.

Les activités reprendront graduellement après le repas. La journée se terminera par le tirage de plusieurs prix offerts par nos commanditaires.

Endroit : Parc Nicolas-Tillemont, 7833, avenue des Érables, Montréal

À 15 minutes à pied de la station de métro d'Iberville ou directement en autobus (99) de la station de métro Jean-Talon.

Arrivée : 9 h 30

Coûts : GRATUIT pour le membre et son conjoint;

30 \$ pour tout autre participant ou invité.

Un coupon sera remis à chaque participant, lui donnant droit à une bière, une bouteille d'eau ou une boisson gazeuse.

Nous vous demandons de réserver avant le 18 juillet auprès de l'AER au 514 272-0818 ou par courriel à aer@bellnet.ca.

Espérons que le soleil sera présent.

Que cette journée soit réussie et plaisante!

« VOUS VOULEZ PAS MANQUER ÇA! »

Bon nombre de membres sont devenus de fidèles habitués de cette journée particulière. Ce rendez-vous annuel se veut une fête collective et les retrouvailles sont toujours émouvantes et rassurantes. Joignez-vous au groupe pour cet événement annuel dans ce très beau parc, dans un milieu paisible et facilement accessible.



IMPORTANT

LORS DE LA RÉSERVATION, NOUS VOUS DEMANDONS UN DÉPÔT DE 20 \$ PAR PERSONNE, par chèque ou par virement bancaire, pour confirmer votre présence. Ce dépôt vous sera remboursé lorsque vous vous présenterez à l'accueil de la fête plein air ou si vous annulez avant le 18 juillet.

Il est important pour nous de connaître le nombre de participants pour commander le nombre de repas que nous devons payer. Merci de votre collaboration.



SOUPER FONDUES ET KARAOKÉ AU BAR ZOÉ KARAOKÉ

Le jeudi 21 août, à 18 h



L'AER vous propose une soirée festive comme on en voit peu!

Après vous être régalez, vous pourrez chanter à tue-fête vos airs favoris. Ne soyez surtout pas timides! Si c'est le cas, contentez-vous d'admirer et d'applaudir les plus téméraires.

Coût : 55 \$ (taxes et pourboire non inclus).

Pour réservation, contactez Richard Gervais avant le 8 août : richardpgervais@gmail.com ou **514 252-6711**

Horaire de la soirée :

18 h : Souper

Salade maison – Fondue chinoise (bœuf, poulet et porc) à volonté – Pomme de terre au four avec crème sûre, légumes et sauces – Tiramisu – Café, thé ou infusion.

20 h à 2 h : Karaoqué

On pige dans le catalogue de quelques milliers de chansons en français, en anglais ou même en espagnol... et on s'éclate sur la scène!

Zoé Karaoqué & Cocktails.
3296, rue Jean-Talon Est, Montréal.

À proximité du métro Saint-Michel.
Stationnement sur rue disponible.



MÉCHOUI ESTIVAL AU CHALET DU RUISSEAU

Le mercredi, 17 septembre 2025

VIANDES FUMÉES AU BOIS D'ÉRABLE

- Porc
- Bœuf
- Agneau

Arrivée : 10 h 30

Musique : à partir de 11 h

Dîner : 12 h

Fin de la fête : 16 h

Coût : 43 \$ par personne (taxes et pourboires inclus)



Pour réservation avant le 4 septembre à Lise Perrault lper1725@hotmail.com ou à l'AER au **514 272-0818**

* Payer par chèque à l'AER ou par virement bancaire.

12570 Rang de la Fresnière,
St-Benoît de Mirabel

RABAIS et privilèges



Action Sport Physio
www.actionsportphysio.com



Fadoq
www.fadoq.ca
514 252-3017

IRIS

IRIS, Le Groupe Visuel
iris.ca/avantages
avantages@iris.ca
1 800 474 7429



Juste pour Rire
www.hahaha.com
(mot de passe: aer)
1 888 244-3155



120 ANS DÉJÀ
URGEL BOURGIE
ATHOS
Urgel Bourgie / Athos
www.urgelbourgjie.com ou
514 735-2025 ou 1 866 856-7777

**LES GRANDS
EXPLORATEURS**

Les Grands Explorateurs
www.lesgrandsexplorateurs.com
514 521-1002



RÉSIDENCE PRIVÉE POUR RETRAITÉS

Les Terrasses Versailles
www.residencescogir.com/
residence-aime-montreal/terrasses-versailles
514 852-3898



laPersonnelle
Assureur de groupe auto, habitation
et entreprise

La Personnelle
www.lapersonnelle.com
1 888 476-8737



Groupe Forget — Audioprothésistes
www.groupeforget.com ou
1 888 ENTENDRE (1 888-368-3637)



SOIRÉE DE PÂTES ET MUSIQUE

LE SAMEDI 20 SEPTEMBRE 2025 À 18 H

Au restaurant LA DÉLITHÈQUE

Nous vous invitons à notre 3^e édition de « La Soirée de Pâtes et Musique ».

Du nouveau pour la musique. Le duo « La Belle Visite » (piano et voix) vous accompagnera durant le souper, vous envoûtera, tant par ses ballades que par son rock, et vous fera danser sur des airs très connus et entraînants.

Venez rencontrer vos ex-collègues de travail.

Arrivée à 18 h.

- | | | |
|-----------------|-----------------------|--|
| Inclus : | • Salade césar maison | • Café ou thé |
| | • Lasagne gratinée | • Musique d'ambiance (chanteur et piano) |
| | • Pain chaud | • Tirage de nombreux prix de présence |
| | • Gâteau au chocolat | |

Une belle soirée en perspective!



Le restaurant La Délithèque est situé au **2475, boulevard Rosemont, Montréal** (angle d'Iberville). La salle de réception du 2^e étage nous est réservée.

* Stationnement gratuit disponible.

COÛT :

- **50 \$ membre et conjoint** (taxes et service inclus), grâce à une contribution de l'AER;
- **70 \$ non-membre** (taxes et service inclus).

N.B. : L'AER paiera la moitié de votre consommation jusqu'à concurrence de 20 \$.

Réserver avant le 4 septembre 2025 : aer@bellnet.ca ou 514 272-0818.

Payer par virement bancaire ou par chèque au moment de la réservation.

Veuillez vous inscrire rapidement car les places sont limitées.

Nous avons comparé avec des restaurants réputés pour ce genre de repas et nous pouvons vous assurer que notre prix est des plus abordables, compte tenu qu'un repas complet vous sera servi, taxes et pourboires inclus, et qu'une belle ambiance de musique et de danse vous divertira. Et plus, votre vin ne vous reviendra pas plus cher que si vous apportiez le vôtre.





RESTAURANT PÉRUVIEN BARRANCO

Le 16 octobre 2025 à 18 h

Dans la lignée de la diversité des restaurants que nous avons déjà visités, nous vous invitons le 16 octobre 2025, à 18 h, au restaurant Barranco pour déguster des mets à saveur péruvienne.

Le restaurant est situé au **4552, rue Saint-Denis**. Vous pourrez y accéder par métro (station Laurier ou Mont-Royal). **Un stationnement est disponible au 4401, rue Drolet** (derrière la librairie Renaud-Bray) **ou près de la Faculté de musique**.

Nous vous invitons à visiter le site du restaurant pour vous familiariser avec les différents menus.

N.B. : Nous devons quitter au plus tard à 20 h 30 et une réservation pour 20 personnes a été faite.

Veuillez noter que ce restaurant **n'est pas un resto « apportez votre vin »**.

Réservation avant le 15 septembre :

Roland Léger : **514 352-8630** ou rolandleger41@gmail.com



ELLES

Cabaret du Casino de Montréal

Le jeudi 6 novembre, à 19 h 30

S'il y a trois voix que l'on rêve d'entendre à l'unisson, ce sont bien celles de Luce Dufault, Lulu Hughes et Kim Richardson. Ce rêve devient réalité puisque les trois interprètes se retrouvent ensemble sur scène dans un nouveau spectacle intitulé ELLES, en quelque sorte un retour aux sources pour les trois artistes. Jazz, soul, rhythm and blues, folk et rock, et autres chansons leur permettront de s'éclater... Frissons garantis! Au sommet de leur art, Luce, Lulu et Kim habiteront la scène du Cabaret du Casino avec panache, que ce soit en solo, en duo ou en trio, dans une rencontre exceptionnelle, où la spontanéité et la folie ressemblent à l'amitié qui les unit depuis 30 ans.

Pour réservation, contactez Richard Gervais : richardpgervais@gmail.com ou **514 252-6711**.

* Paiement par chèque ou virement bancaire avant le 1^{er} août.

Coût
des billets :
70,75 \$

Quantités
limitées!



Lulu Hughes, Luce Dufault et Kim Richardson

Mise en scène : Michel Poirier | Direction musicale : Jean Garneau.

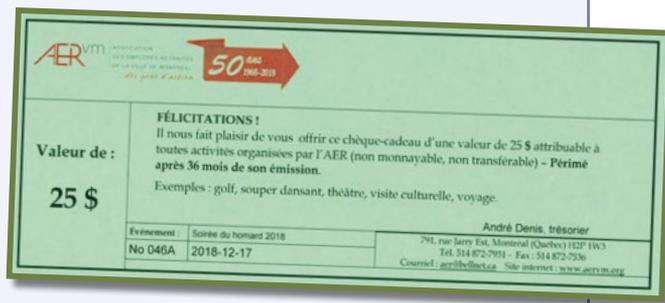
Cabaret du Casino de Montréal,
Pavillon du Québec, 1 rue du Casino, Montréal.

Stationnement gratuit. Transport en commun :
station de métro Jean-Drapeau et autobus 777.

CHÈQUES-CADEAUX

Du mois de mars 2020 au mois d'avril 2022, la grande majorité des activités que nous avons planifiées ont été annulées ou reportées à cause des restrictions sanitaires imposées durant cette période difficile de pandémie. Maintenant que le cours normal des activités a repris, vous aurez l'occasion d'utiliser les chèques-cadeaux que vous n'avez pas pu écouler durant cette période d'inactivité. **Nous avons prolongé les dates d'échéance de tous les chèques-cadeaux que nous avons émis. PROFITEZ-EN!**

Pour vous informer de la validité du chèque-cadeau en votre possession, vous pouvez communiquer avec notre secrétariat au 514272-0818.





Profitez de rabais de groupe exclusifs pour vos assurances auto, habitation et entreprise



Avec **La Personnelle**, vous aurez accès à :



des tarifs exclusifs
qui ne sont pas offerts
au grand public



**un service à la clientèle
exceptionnel** d'un chef
de file de l'industrie en
matière d'expérience client¹

En savoir plus
lapersonnelle.com/aer
1 888 476-8737

AERvm



laPersonnelle

Assureur de groupe auto, habitation
et entreprise

Tarifs de groupe. Service unique.

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer. L'assurance entreprise est offerte au Québec seulement. La Personnelle^{MD} et les marques de commerce associées sont des marques de commerce de La Personnelle, compagnie d'assurances, utilisées sous licence.

1. Études comparatives des assureurs habitation et automobile en Ontario et au Québec menées par un sondeur indépendant entre 2013 et 2023.

Le classement est basé sur des échantillons statistiquement pertinents de mesures de l'expérience client pour les marques d'assurance de dommages.